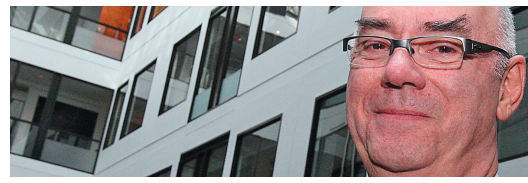




PAKISTAN
Au moins 26 camions-citernes de l'OTAN incendiés par des talibans
Page B 7



ÉCONOMIE
Les entreprises profiteront de la fusion de la SGF et d'IQ
Page B 4

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Que peut dire Ottawa?

La réplique du Procureur général du Québec à la décision d'Ottawa de créer une agence nationale en valeurs mobilières est particulièrement bien étoffée et englobante. En clair, le projet du fédéral ne fait que reporter, à une échelle nationale, la réglementation existant déjà au niveau provincial, sans autre amélioration ni aucune efficacité additionnelle. Plus triste encore, le projet centralisateur d'Ottawa traduit les intérêts de l'industrie, au risque d'affaiblir la protection du public investisseur. Que va répondre Ottawa?

Le mémoire du Procureur général du Québec répond du tac au tac aux arguments évoqués par le gouvernement fédéral en soutien à sa volonté de court-circuiter la juridiction des provinces en matière de réglementation en valeurs mobilières avec sa commission fédérale. Le document de 73 pages, riche en références, déposé devant la Cour d'appel du Québec, est béton. Il y a cependant fort à parier qu'Ottawa savait déjà tout cela. En lançant le débat sur le terrain de l'invasion d'un champ de compétences provincial, le gouvernement fédéral faisait-il diversion?

Dans son mémoire, le Procureur général du Québec découd un à un, page par page, l'argumentaire d'Ottawa et des partisans d'une agence unique, centralisée. Il martèle que le Parlement fédéral n'a aucunement la compétence «d'adopter une réglementation complète et unique du secteur des valeurs mobilières en lieu et place des provinces». Or, le projet d'agence fédérale soumis à l'étude de la Cour suprême comporte une clause d'exemption, d'*opting out*, qui suggère une cohabitation théorique entre les deux niveaux d'agences réglementaires. Et qui laisse aux provinces le droit de s'y soustraire, aux institutions et aux émetteurs assujettis la liberté de choisir l'une ou l'autre. La réflexion juridique peut donc s'en trouver faussée en reposant sur une présomption que la proposition de loi du fédéral «ne vise ni plus ni moins qu'à remplacer la réglementation existante».

Mais en ce qui concerne la politique, il peut être désolant de voir un législateur laisser ainsi à l'industrie (lire Bay Street) le privilège de fixer son propre encadrement réglementaire. D'autant que cet encadrement est d'abord et avant tout conçu pour protéger l'intérêt du public investisseur, et que l'efficacité de cette protection s'appuie sur la proximité. En répondant ainsi à des impératifs évoqués (mais non prouvés) par les intermédiaires et les institutions composant l'industrie, il en résulte un affaiblissement de la protection du public investisseur. Mais cela sera-t-il retenu dans le débat juridique?

Le Procureur général du Québec insiste longuement sur le fait que les régimes de réglementation provinciale du secteur des valeurs mobilières visent avant tout à protéger l'investisseur. «La législation en matière de valeurs mobilières n'est ni plus ni moins qu'un système de protection d'un investisseur qui acquiert une valeur mobilière sur le territoire visé par la loi.»

Il ajoute que «les rapports des différents comités mandatés par les gouvernements fédéral et ontarien se fondent en grande partie sur une consultation des principaux acteurs du marché des valeurs mobilières, qu'il s'agisse des banques, des grands émetteurs ou des associations d'intermédiaires, lesquels ont manifesté le souhait de faire l'objet d'une réglementation uniforme, la plus légère possible, qui réduirait le fardeau administratif qu'elles supportent parce qu'elles font affaires dans plusieurs provinces. Si la Cour devait donner suite à de tels arguments, elle avaliserait une forme de capture réglementaire par laquelle les entreprises réglementées réussissent à influencer fortement sur la forme de la réglementation qui leur est applicable». Et le mémoire d'ajouter: «L'interprétation des règles de partage des compétences ne saurait dépendre du désir des entreprises assujetties à la réglementation.»

Thomas Courchene, professeur de sciences économiques de l'Université Queen's et spécialiste en politiques publiques, a déjà rappelé les dangers de cette incursion du fédéral. Dans un rapport d'expertise déposé en Cour d'appel du Québec et produit à la demande du gouvernement de l'Alberta, il insiste sur le fait que «l'autorité constitutionnelle dont jouit le Québec en regard de la Bourse de Montréal, de l'Autorité des marchés financiers et de l'industrie des valeurs mobilières est une composante absolument critique de son modèle socioéconomique communautaire». Et il prévient que dans l'éventualité où la Cour suprême donnerait raison à Ottawa, elle «créerait une onde de choc dans la province, car d'autres aspects de ses pouvoirs traditionnels pourraient désormais être perçus comme étant à risque. Si Ottawa peut se servir de son pouvoir concernant le trafic et le commerce pour s'emparer d'un aspect clé de la "propriété et des droits civils", quels autres éléments du modèle québécois vont devenir vulnérables à la portée du trafic et du commerce?» a-t-il soulevé.

Mais cela aussi relève de la présomption.

Agence unique des valeurs mobilières

Ottawa cède devant Bay Street, au mépris des intérêts des investisseurs

Le gouvernement québécois dépose l'argumentaire de sa contestation

FRANÇOIS DESJARDINS

Le projet du ministre fédéral des Finances visant à remplacer les commissions provinciales de valeurs mobilières par une agence pan-canadienne repose sur des arguments fallacieux et ne démontre en rien la nécessité pour Ottawa de s'emparer de ce champ de compétence, affirme le gouvernement du Québec.

Les procureurs du Québec ont déposé le 30 septembre le mémoire dans lequel on retrouve, pour la première fois, l'argumentaire officiel que va présenter le gouvernement Charest devant la Cour d'appel dans le cadre de son analyse constitutionnelle du projet fédéral.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a pré-

senté son projet de loi en mai et l'a immédiatement soumis à la Cour suprême pour obtenir un avis constitutionnel. Prévoyant le coup, le Québec et l'Alberta, qui s'opposent à l'intention du gouvernement Harper, ont chacun fait la même chose auprès de leur Cour d'appel. Toutes les causes seront entendues en 2011.

Parmi les arguments avancés par Ottawa figure le besoin d'une plus grande efficacité des marchés et d'une représentation unifiée sur la scène internationale, ce que les procureurs du Québec voient d'un mauvais œil puisqu'ils viennent justement de l'industrie des valeurs mobilières. En d'autres mots, ils reprochent au fédéral d'avoir cédé aux vœux de Bay Street.

«Les rapports des différents comités mandatés par

les gouvernements fédéral et ontarien se fondent en grande partie sur une consultation des principaux acteurs du marché, qu'il s'agisse des banques, des grands émetteurs ou des associations d'intermédiaires, qui ont manifesté le souhait de faire l'objet d'une réglementation uniforme, la plus légère possible, qui réduirait le fardeau administratif qu'elles supportent parce qu'elles font affaires dans plusieurs provinces», écrivent les procureurs.

«Si la Cour devait donner suite à de tels arguments, elle avaliserait une forme de capture réglementaire par laquelle les entreprises réglementées

VOIR PAGE B 4: OTTAWA

■ Voir autre texte en page B 3



Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, observe avec inquiétude la guerre des devises que se livrent notamment les États-Unis du président Barack Obama, et la Chine du premier ministre Wen Jiabao. Il inscrira la question à l'ordre du jour d'une réunion du G7, demain, à Washington.



PHOTOS ARCHIVES REUTERS

La guerre des devises au menu d'un dîner du G7

La perspective d'une guerre des devises à l'échelle internationale se transformant en un protectionnisme commercial ajoute un nouveau risque à la reprise économique mondiale. Il en sera longuement question demain, lors d'une rencontre informelle à Washington réunissant les ministres des Finances des pays du G7 et le Fonds monétaire international (FMI).

«Il existe un danger que les pays laissant flotter librement leur devise soient désavantagés par les interventions [sur les marchés de change] que font d'autres pays, et par la fixation d'autres devises, a répondu le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, aux questions venant des journalistes. Nous ne voulons pas ce type de distorsion sur les marchés de change, ce type de distorsion dans les échanges commerciaux.»

Plus tôt dans la journée, le secrétaire américain au Trésor, Timothy Geithner, s'est fait plus mordant, en dénonçant les pays qui, telle la Chine, ont bâti une puissante économie basée sur les exportations à partir d'une sous-évaluation artificielle de leur devise. Un yuan faible rend les produits chinois plus attrayants dans les pays tels le Canada et les États-Unis, tout en décourageant les importations venant de ces pays, et en rendant les fabricants locaux moins compétitifs dans leur propre marché.

Geithner a ajouté que les pays affichant de larges surplus commerciaux devraient laisser leur devise fluctuer librement, à défaut de quoi ils risquaient d'enclencher un jeu dangereux. «Lorsque de grandes économies reposent sur un taux de change sous-évalué agissent de manière à empêcher leur devise de se réévaluer à la hausse, cela encourage les autres pays à faire de même», a-t-il renchéri.

«Je pense que M. Geithner marque un point», a commenté Jim Flaherty.

Toutes ces tractations ne sont pas étrangères au fait que le dollar canadien est revenu hier à

VOIR PAGE B 4: GUERRE

■ Voir autre texte en page B 4

De ministère à agence, Revenu Québec se transforme dans l'indifférence

ÉRIC DESROSIERS

Le projet de transformation du ministère du Revenu en agence autonome suit son cours à Québec dans une quasi-indifférence.

Promise pour avril prochain dans le dernier budget du ministre Bachand, la future Agence du revenu du Québec continuera de relever d'un ministre, mais aura aussi son propre conseil d'administration et disposera de règles distinctes du reste de la fonction publique en matière de fonctionnement, de financement et de gestion de son personnel. Le but est de lui accorder plus d'autonomie et de souplesse afin de lui permettre notamment de faire une chasse

plus efficace à l'évasion et l'évitement fiscaux.

Des neuf organisations patronales, syndicales et autres à être venues présenter leur point de vue sur le projet de loi 107 en commission parlementaire, une seule était franchement contre et a dit non, constatait la semaine dernière à la fin des auditions le député péquiste de Rimouski, Irvin Pelletier. Pour tous les autres, «c'était des oui mais», notait-il, avant de se dire lui-même encore insatisfait en ce qui a trait, notamment, à la question du conseil d'administration.

La seule organisation à avoir exprimé sa complète opposition au projet a été le Syndicat de la

VOIR PAGE B 5: REVENU

DITES NON! À L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

- ▶ Pub télévisée
- ▶ Pub radio
- ▶ Pub journal
- ▶ Fond d'écran

«Arrêtez-moi, quelqu'un!»

SOURCE SFPQ

ÉCONOMIE

Reprise économique bancaire

Le FMI s'impatiente

Jugeant qu'on fait fi de ses conseils, l'organisation prévient que la reprise « n'est ni forte ni équilibrée » et risque « de ne pas être durable »

HUGUES HONORÉ

Washington — Le Fonds monétaire international s'est inquiété hier de la mollesse et des déséquilibres de la reprise économique mondiale, au moment où les conflits sur les taux de change prennent de plus en plus d'ampleur.

«L'impulsion de la reprise mondiale semble en train de faiblir», a estimé l'institution dans ses Perspectives économiques mondiales. Et 2011 devrait être une année de ralentissement: la croissance pour l'ensemble de la planète atteindrait 4,2 %, contre 4,8 % en 2010.

L'économiste en chef du FMI, Olivier Blanchard, a souligné lors d'une conférence de presse à Washington la morosité des pays du G7 où «la consommation et une part de l'investissement sont toujours faibles, et vont le rester pour un certain temps».

La première économie mondiale, les États-Unis, a subi la plus forte révision à la baisse des prévisions (-0,6 point de pourcentage). Mais à 2,3 % en 2011, sa croissance resterait plus vigoureuse que celle de la zone euro (1,5 %) ou que celle du Japon (1,5 %). «Ce sont des taux de croissance faibles, au vu de la profondeur de la récession et de la masse des capacités productives inutilisées, et cela signifie une baisse très lente des taux de chômage qui sont élevés», souligne le FMI.

«En revanche, dans la plupart des économies en développement et émergentes, la consommation et l'investissement sont solides, et par conséquent soutiennent la croissance», a poursuivi l'économiste en chef. Parmi les grandes économies émergentes, la Chine resterait championne du monde de la croissance (9,6 %), talonnée par l'Inde (8,4 %). Le Brésil connaîtrait un ralentissement marqué (4,1 %, contre 7,5 % en 2010).

À l'échelle mondiale, «le résultat est une reprise qui n'est ni forte ni équilibrée et qui court le risque de ne pas être durable», écrit M. Blanchard.

Le FMI a regretté que ses conseils soient largement ignorés: coordination des politiques économiques, présentation de plans détaillés de réduction du déficit budgétaire par les pays développés, et réévaluation des monnaies par les pays à la plus forte croissance.

Dans les pays riches, les projets de réduction des déficits budgétaires «favorables à la croissance pour le moyen terme manquent toujours à l'appel», a-t-il déploré. Dans le monde en développement, «la coopération ou la coordination est probablement dans l'intérêt des pays émergents, de sorte qu'ils puissent voir leur monnaie s'apprécier d'une manière appropriée, et non s'engager dans des différends ou dans ce qu'on a appelé une guerre des devises», a lancé M. Blanchard.

Cette expression belliqueuse avait été lancée le 27 septembre par le ministre brésilien des Finances, Guido Mantega, à l'attention de chefs d'entreprises du pays. Depuis, elle a fait le tour de la planète.

Lors d'un discours à Washington, le secrétaire au Trésor américain Timothy Geithner a appelé les pays émergents à faire «davantage de progrès» pour libéraliser leur taux de change, une critique du Brésil, qui lutte contre l'appréciation du real, et de la Chine.

À la veille de l'ouverture de son assemblée annuelle où il doit réunir ses 187 États membres, le FMI a pris nettement parti pour les États-Unis, parfois accusés d'affaiblir délibérément le dollar. «Il est clair que quand nous parlons d'ajustement du taux de change, cela demande un ajustement du yuan vis-à-vis du dollar. Que cela se produise formellement par le biais d'une dévaluation du dollar et des monnaies d'autres pays développés, ou que cela se traduise par l'appréciation des monnaies des pays émergents, est sans importance», a déclaré M. Blanchard.

Agence France-Presse

« On a voulu me faire payer pour tout le monde »

— Jérôme Kerviel

Paris — Jérôme Kerviel, qui a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont trois ans ferme, pour avoir porté «atteinte à l'ordre public économique international» en faisant perdre un peu plus de 4,9 milliards d'euros à la Société générale en janvier 2008, a estimé hier qu'il était «le seul à payer» dans cette affaire.

«Je commence à avaler la pilule mais je suis quand même abattu par le poids de la sanction et par le poids des responsabilités que le jugement me fait porter», a-t-il déclaré au réseau de télévision Europe-1, estimant qu'on avait «tué le soldat Kerviel».

«J'ai vraiment le sentiment qu'on a voulu me faire payer pour tout le monde et qu'on a voulu sauver la [Société] Générale.»

L'ancien courtier a également été condamné mardi à rembourser l'intégralité du préjudice à la banque. Il lui est par ailleurs interdit d'exercer une activité liée aux marchés financiers.

«Dès le début de l'enquête, j'ai reconnu ma part de responsabilité», a-t-il souligné. Mais il a ajouté: «J'attendais de ce procès que les responsabilités de chacun soient reconnues.»

La défense de Jérôme Kerviel a annoncé son intention de faire appel de ce jugement. Le ministère public avait requis cinq ans d'emprisonnement dont quatre ans ferme.

Pas de réclamation

Par ailleurs, la Société Générale exclut de réclamer l'intégralité des 4,9 milliards d'euros de dommages et intérêts infligés par la justice à son ancien trader Jérôme Kerviel, a déclaré hier la directrice de la communication du groupe Caroline Guillaumin. «Il n'est pas question d'aller réclamer de telles sommes à un homme seul», a dit sur la radio France Info, Mme Guillaumin, indiquant que la banque est «totalement ouverte à trouver une solution, à la fois dans l'intérêt de nos actionnaires et de nos salariés et en tenant compte de la situation de Jérôme Kerviel».

«Est-ce qu'on a l'intention d'aller endetté Jérôme Kerviel sur 177 000 années, comme je l'ai entendu? La réponse est non. Nous sommes une banque responsable et nous sommes une banque dans son époque», a-t-elle expliqué.

Mme Guillaumin a laissé entendre que les deux parties pourraient s'entendre sur un montant réduit, sans que l'établissement renonce à toute indemnisation. «Il n'y a pas de raison. Le jugement a été très clair, il y a eu condamnation», a-t-elle fait valoir.

La directrice de la communication a rappelé que le jugement allait faire l'objet d'un appel et expliqué qu'aucun accord ne pourrait être conclu avant entre les deux parties.

Associated Press et Agence France-Presse



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jacques Daoust, président et chef de la direction d'Investissement Québec, juge que le Québec se dote d'un coffre à outils plus complet.

Fusion de la SGF et d'Investissement Québec

Les entreprises seront gagnantes

Le président d'IQ défend la décision du gouvernement du Québec

LIA LÈVESQUE

Le président et chef de la direction d'Investissement Québec, Jacques Daoust, défend la décision du gouvernement de fusionner son organisme avec la Société générale de financement et croit qu'au bout du compte, l'organisme unifié qui en découlera pourra mieux servir les entreprises.

«La bonne nouvelle dans ça, je pense, c'est que l'unité regroupée va simplement avoir un coffre à outils plus complet», a-t-il opiné.

Interrogé hier, après qu'il eut prononcé une allocution devant l'Association des MBA à Montréal, M. Daoust a aussi rapporté que les entrepreneurs qu'il a rencontrés depuis l'annonce de la fusion ne lui ont pas exprimé d'inquiétude quant à la période de transition en cours et qui se poursuivra d'ici la fusion officielle de la SGF et d'Investissement Québec. «Non, je n'ai pas ça du tout chez moi, parce que dans le moment, les entreprises avec lesquelles on fait affaires, qui sont en portefeuille, on a des prêts avec elles et on ne cessera

pas de faire affaires avec elles», a-t-il dit.

C'est à la mi-septembre que le gouvernement du Québec a annoncé cette fusion à venir entre les deux bras financiers qui, dans un cas, investit dans le capital-actions de sociétés québécoises et, dans l'autre

Les missions actuelles des deux sociétés devraient continuer de faire partie du mandat de la nouvelle organisation, mais ce sera au gouvernement de décider

cas, accorde des prêts, des garanties de prêts, en plus d'attirer au Québec des investisseurs étrangers.

M. Daoust ne croit d'ailleurs pas que l'une de ces missions disparaîtra dans la future unité regroupée, qui n'a toujours pas de nom. Il rappelle, toutefois, qu'il appartient au gouvernement de décider au bout du compte. «Je ne pense pas que ce soit limité à faire du crédit. Je ne pense pas que c'est l'intention du tout. Mais l'énoncé de mission

qui sera mise dans la loi devra être une décision du gouvernement. Je ne pense pas que les prises de participation soient quelque chose qui sera exclu du projet», a-t-il dit. Les entreprises, a-t-il ajouté, «ont besoin de tout».

M. Daoust a rappelé, cependant, que le comité créé pour faire des recommandations au gouvernement sur cette fusion, et auquel il siège, ne faisait que

débuter ses travaux. Le président et chef de la direction d'Investissement Québec a aussi rejeté l'idée qu'il y ait trop de programmes d'aide aux entreprises à l'heure actuelle. «Je ne pense pas. Je pense que ce n'est pas clair. Il y a des produits plus faciles que d'autres à gérer» et certains produits financiers, par exemple, sont simplement «mal connus» et ont besoin d'être mieux expliqués, ne faisait que

M. Daoust n'a pas voulu com-

menter les rendements négatifs de la SGF et il a invité à analyser la situation sous un angle plus large. Il faut voir que des emplois sont ainsi créés par ces investissements dans des entreprises et que ces emplois génèrent à leur tour des retombées fiscales. Il a également rappelé que c'est une contribution au développement économique du Québec quand on attire ici une entreprise de l'étranger.

Devant les MBA, M. Daoust a abordé les défis de la succession des entreprises au Québec.

Selon les données qu'il a citées, 30 % des patrons de PME au Québec prévoient prendre leur retraite de leur entreprise d'ici cinq ans; d'ici 10 ans, la proportion passe à 61 %. De même, 52 % des dirigeants de PME «n'ont aucun plan de relève» et seulement 10 % en ont «un véritable».

Aussi, seulement 30 % des entreprises familiales franchissent avec succès le passage à la seconde génération.

La Presse canadienne

Valeurs mobilières

La Chambre de commerce du Canada retire son appui au projet d'agence unique

ROBERT DUTRISAC

Québec — En raison de l'opposition concertée des chambres de commerce du Québec et de l'ouest du pays, la Chambre de commerce du Canada (CCC) a cessé d'appuyer le projet du gouvernement Harper de créer une commission fédérale des valeurs mobilières.

Lors de son congrès il y a trois ans, les membres de la CCC avaient adopté une résolution afin d'accorder leur appui au projet du ministre des Finances, Jim Flaherty. Mais à leur dernier congrès, qui s'est

déroulé il y a dix jours à Gatineau, les tenants d'une proposition semblable, présentée par la Chambre de commerce de London, en Ontario, avec l'appui du Comité de la politique économique de la CCC, n'ont pu recueillir la majorité des deux tiers nécessaire au maintien de cette recommandation pour les trois prochaines années. Une mince majorité a toutefois voté pour.

De leur côté, la Chambre de commerce d'Edmonton et la Chambre de commerce de Québec, parrainée par la Chambre de commerce du

Montréal métropolitain, ont présenté une résolution qui demande au gouvernement Harper de retirer son projet de loi sur les valeurs mobilières et de travailler plutôt à l'amélioration du régime de passeport des commissions mobilières provinciales. Cette proposition n'a pas non plus recolté les deux tiers de votes nécessaires à son adoption. La CCC n'a donc plus de position sur la question.

Le ministre des Finances québécois, Raymond Bachand, s'est réjoui du retrait de l'appui de la CCC. Pour le président de la Chambre de

commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, cela signifie que la communauté d'affaires au Canada est divisée sur la question. «C'est un succès de mobilisation», a-t-il dit au Devoir.

«Cela veut dire que la Chambre de commerce du Canada ne pourrait plus se promener pour faire la promotion de la commission unique», conclut Françoise Bertrand, la présidente de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.

Le Devoir

Auberge du Priscault
Votre petite auberge privée!

Pour des sessions de travail et des colloques en pleine nature

Auberge 4 étoiles

aubergedulacpriscault.com

Quand des avocats font leur beurre avec les conflits sociaux

Mel Rioux Gabriel Ste-Marie Léo-Paul Lauzon Maude Messier

L'AUT'JOURNAL Disponible sur www.lautjournal.info

ÉCONOMIE

GUERRE

SUITE DE LA PAGE B 1

son sommet des cinq derniers mois, s'approchant d'un nouveau fois de la parité d'avec le dollar américain. En après-midi, le dollar a brièvement dépassé les 99 ¢US, pour terminer la séance à 98,94 ¢US, en hausse de 59 centimes.

«L'idée voulant que les devises puissent devenir des armes politiques commence à circuler, a déclaré le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn. Traduite en action, cette idée peut représenter un risque sérieux pour la reprise mondiale.» En toile de fond se retrouve la frustration alimentée par le fait qu'un an après la fin de la récession, les pays les plus développés économiquement peinent à renouer avec la croissance, alors que les économies émergentes flirtent avec une reprise accélérée.

Lors du sommet du G20 à Toronto, en juin dernier, la Chine avait annoncé qu'elle entendait laisser le yuan s'apprécier légèrement, mais rien n'a été fait. Depuis que le Congrès américain a menacé la Chine de rétorsions commerciales, le yuan s'est apprécié de 1,7 %. Cette montée n'apaise toutefois pas les critiques, d'autant qu'il est estimé que le yuan est sous-évalué de 40 %.

Jim Flaherty a soutenu que tous les pays ont accepté d'appliquer les réformes adoptées au sommet de Toronto, y compris de résorber les déséquilibres. Le temps est venu qu'ils remplissent leur promesse, a-t-il martelé.

Le Canada premier

Par ailleurs, le ministre Flaherty a réaffirmé que l'économie canadienne n'avait pas besoin de nouvelles mesures de relance, après que le FMI eut placé le Canada au premier rang parmi le groupe des grandes nations industrialisées au chapitre de la croissance à venir.

Dans un rapport sur les perspectives de l'économie mondiale rendu public hier, le FMI prédit que l'économie du Canada progressera de 3,1 % cette année puis de 2,7 % en 2011. Dans les deux cas, il s'agit d'une baisse par rapport aux prévisions précédentes. Néanmoins, ces prévisions sont supérieures à celles relatives aux autres pays membres du G7.

M. Flaherty a observé que le FMI avait qualifié la reprise de fragile et il a assuré que son gouvernement était prêt à faire preuve de souplesse. Le ministre a cependant ajouté qu'il était hautement improbable que le fédéral prolonge son programme de mesures de relance de l'économie, qui doit arriver à terme le 31 août. Les gouvernements ont fait ce qu'ils avaient à faire pour stabiliser l'économie lorsque la crise mondiale a frappé à l'automne 2008, a rappelé M. Flaherty. Il revient maintenant au secteur privé d'agir, a-t-il dit.

D'après La Presse canadienne

La guerre des devises risque de faire une première victime: la reprise

Les mises en garde fusent de toutes parts contre la tentation de jouer la monnaie contre les exportations

STEVEN C. JOHNSON

Washington — Les tensions entre grandes puissances économiques liées aux changes ont éclaté au grand jour hier, plusieurs dirigeants occidentaux mettant en garde la Chine et d'autres pays émergents contre la tentation de faire baisser leurs devises, en expliquant qu'une telle démarche pourrait compromettre la reprise.

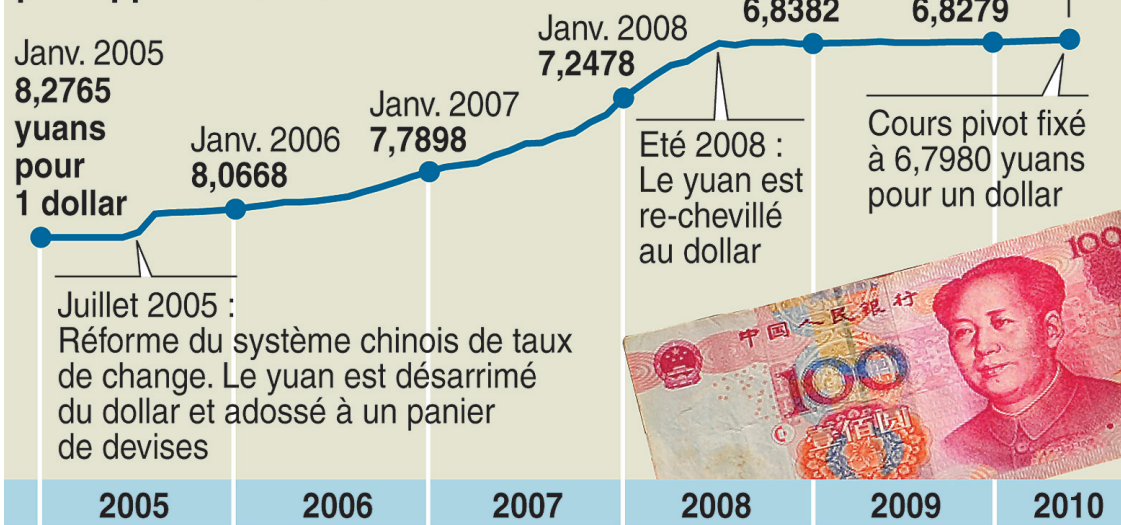
Le secrétaire américain au Trésor, Timothy Geithner, a ainsi déclaré que les pays dégageant d'importants excédents devaient laisser leur monnaie s'apprécier pour empêcher une vague de dévaluations compétitives. «Quand de grandes économies disposant de taux de change sous-évalués font en sorte d'empêcher leur monnaie de s'apprécier, cela encourage d'autres pays à faire de même», a-t-il dit dans un discours à Washington, où le Fonds monétaire international (FMI) tient cette semaine son assemblée générale.

Avant lui, Dominique Strauss-Kahn, le directeur général du FMI, avait constaté, dans un entretien au *Financial Times*, une tendance croissante à utiliser les changes «comme une arme de politique» pour favoriser les exportations. «Mise en pratique, une telle idée constituerait un risque très grave pour la reprise mondiale [...] Toute approche semblable aurait un effet défavorable et particulièrement dommageable sur le long terme», a-t-il ajouté.

Mais la Chine, cible évidente de ces critiques et accusée depuis des années par ses grands clients occidentaux d'entretenir la faiblesse du yuan pour favoriser ses entreprises, a rejeté ces appels. Son premier ministre, Wen Jiabao, a même invité explicitement l'Union européenne à cesser de faire pression sur Pékin. En cas de hausse rapide du yuan, «beaucoup de nos sociétés exportatrices seraient obligées

Le cours du yuan

Evolution de la devise chinoise par rapport au dollar



Source : Banque centrale chinoise

(Courbe inversée)

AFP



JASON REED REUTERS

«Quand de grandes économies disposant de taux de change sous-évalués font en sorte d'empêcher leur monnaie de s'apprécier, cela encourage d'autres pays à faire de même»

- Timothy Geithner

de fermer, les travailleurs migrants retourneraient dans leurs villages. Si la Chine rencontrait des turbulences économiques et sociales, ce serait un désastre pour le monde entier», a-t-il dit lors du sommet UE-Chine à Bruxelles.

La faiblesse des taux d'intérêt en Europe et au Japon, et la perspective d'un nouvel assou-

plissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, qui aurait pour effet d'affaiblir le dollar, ont propulsé les changes en tête de l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres des Finances du G7 demain à Washington, en marge des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale.

En dépit des tensions évidentes, l'économiste en chef du FMI, Olivier Blanchard, s'est dit «optimiste» sur l'issue des débats. «Nous ne sommes qu'au début du processus, il est donc trop tôt pour affirmer qu'il a échoué», a-t-il déclaré.

D'autres observateurs se montrent beaucoup moins rassurants. Pour Brendan Brown, économiste de Mitsubishi UFJ Securities International à Londres, il est peu probable que le FMI, dont les États-Unis sont le principal contributeur, tente d'empêcher la Fed d'assouplir sa politique monétaire, donc de faire encore baisser le billet vert. «Cette institution de Washington a échoué dans sa mission fondamentale consistant à empêcher la guerre des changes», juge-t-il dans une note de recherche.

Le dollar est tombé hier à son plus bas niveau depuis huit mois et demi face à un panier de référence composé de six

autres grandes devises et il a touché un nouveau plus bas de 15 ans face au yen. Leuro, lui, a atteint son plus haut niveau depuis février face au billet vert, à plus de 1,39 dollar.

Cette tendance, observée depuis plusieurs semaines, a déjà poussé le mois dernier la Banque du Japon à intervenir sur les marchés en achetant des dollars pour faire baisser le yen, dont l'appréciation pénalise les exportateurs nippons. La Banque du Japon a accéléré le mouvement mardi en ramenant son principal taux à zéro.

Le Brésil, évoquant une «guerre internationale des monnaies», a doublé lundi la taxation des achats d'obligations d'État par les investisseurs étrangers, dans le but de freiner les flux de capitaux vers ses marchés, qui font monter sa monnaie, le real. La Corée du Sud, elle, menace désormais de restreindre les transactions en ramenant son principal taux à zéro.

Les devises sont depuis des années déjà au cœur des débats sur les déséquilibres économiques mondiaux, dont les sujets récurrents sont, outre la prédominance du dollar, la sous-évaluation du yuan et la faiblesse de la consommation intérieure en Allemagne.

Certains commentateurs soulignent la responsabilité des pays développés, à commencer par la politique ultra-accommodante de la Fed américaine, qu'ils accusent d'avoir déstabilisé les changes et forcé d'autres pays à défendre leurs exportateurs. «Cela n'apporte rien à l'économie américaine, mais cela provoque le chaos dans le reste du monde», a ainsi estimé l'économiste Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, lors d'une conférence mardi à la Columbia University.

Reuters

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE B 1

réussissent à influencer fortement sur la forme de réglementation qui leur est applicable», ajoutent-ils. Selon eux, cela omet notamment «de tenir compte des intérêts des investisseurs, dont la protection est pourtant l'objet premier de la législation».

De plus, disent-ils, les arguments mis de l'avant, «en plus d'être hautement spéculatifs, reposent généralement sur l'expres-

sion d'un souhait ou d'une préférence, sont souvent contredits par des études empiriques et contredisent le fondement même du fédéralisme».

Vieux rêve

Le projet fédéral donne suite à un vieux rêve d'uniformiser la réglementation adoptée indépendamment d'une province à l'autre. Il invite les provinces à participer à un Bureau de transition, ce que toutes ont fait,

sauf le Québec, l'Alberta et le Manitoba. Il n'y a aucune obligation. On ignore cependant ce qui arriverait au pouvoir législatif d'une province en matière de valeurs mobilières si elle refusait d'adhérer.

À ce chapitre, les procureurs estiment révélateur que le projet fédéral s'appuie lourdement sur les réglementations provinciales déjà existantes, ce qui selon eux ne milite pas en faveur d'un aussi

gros bouleversement de l'équilibre des pouvoirs.

Ottawa entend notamment plaider que le secteur des valeurs mobilières n'est plus que l'affaire des provinces puisqu'il est devenu national et dépasse même des frontières. Prétendrait-on un instant que l'émergence de cabinets d'avocats pancanadiens aurait pour conséquence que la réglementation de la profession ne relèverait plus de «la propriété et

des droits civils ou du commerce local? Poser la question, c'est y répondre».

Le mémoire, qui fait 73 pages, réfère à plusieurs rapports d'expertise commandés par Québec. Il est signé M^e Jean-Yves Bernard, M^e France Bonsaint et M^e Hugo Jean. Le gouvernement fédéral a jusqu'au 1^{er} novembre pour déposer le sien.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledevor.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevor.com/services-et-annonces/appeles-d-offres
Courriel : avisdev@ledevor.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :
MBCO ASSOCIÉS INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de MBCO ASSOCIÉS INC. est survenue le 30^e jour de septembre 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 octobre 2010 à 11 h 30 au bureau du syndic situé au 4110, rue Wellington, Bur. 303, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 4^e jour d'octobre 2010.

GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

Syndic de l'actif de
MBCO ASSOCIÉS INC.
Richard Cadieux, CIRP, Syndic
Responsable de l'actif
4110, rue Wellington, bureau 303
Montréal (Québec) H4G 1V7
Tél. : (514) 847-0180
Télex : (514) 847-0181

Dystrophie musculaire Canada

1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

Raymond Chabot inc. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
«Quiznos» Québec inc.

Avis est par les présentes donné que la faillite de «Quiznos» Québec inc. ayant fait affaires au 3480, avenue Des Grandes Tourelles, Boisbriand QC J7H 0A2, est survenue le 22 septembre 2010, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12 octobre 2010, à 14 h, au bureau du syndic 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300, ville de Laval (QC)

Fait à Laval, le 29 septembre 2010.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de
«Quiznos» Québec inc.
Michel Thibault, CA, CIRP
Responsable de l'actif

Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 300
Laval (Québec) H7T 2P6
Tél. : (450) 682-1115
Télex : (450) 682-6663
www.raymondchabot.com

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie 'Société de recherches ancestrales inc.' ayant son siège social au 286 rue Saint-Paul Ouest, bureau 100 à Montréal, H2Y 2A3 demandera au Registraire des Entreprises de se dissoudre en date du 4 octobre 2010.

Martin Delisle, président

Déclaration d'intention

Prenez avis que Mouchine Bitti dont l'adresse du domicile est le 11831 av. Lamoureux apt. 201, Montréal, Québec présentera au Directeur de l'État civil une demande pour changer son nom en celui de Francesco Mouchine Bitti.

Avis rempli et signé à Montréal
Le: 28 septembre 2010
(s) Mouchine Bitti

Déclaration d'intention

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif CORPORATION D'INVESTISSEMENTS A.H.A. ayant son siège au 555, boul. Chomedey, Laval, Québec, H7V 2W7a, a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif CORPORATION D'INVESTISSEMENTS A.H.A. ayant son siège au 555, boul. Chomedey, Laval, Québec, H7V 2W7a, a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Avis public

Montréal

ORDONNANCES

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 29 septembre 2010, a adopté les ordonnances suivantes en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028) :

Ordonnance modifiant l'ordonnance no 9 émise afin de désigner le secteur «Boulevard Monk» aux fins de l'application du règlement (48)

Ordonnance modifiant l'ordonnance no 18 émise afin de désigner le secteur «Faubourg Saint-Laurent» aux fins de l'application du règlement (49)

L'objet est de remplacer le plan des limites de ces secteurs à partir du 11 octobre 2010. Ces ordonnances entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements Montréal, le 7 octobre 2010

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE JOLIETTE COUR SUPÉRIEURE No 705-05-00725-107 ET GST-3787-10 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse LES ENTREPRISES ABM ÉLECTRIQUE INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 19/10/2010 à 11:00 AU 2140, DU SUIROIT MASCOUCHE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES ABM ÉLECTRIQUE, saisis en cette cause, soit: VÉHICULE CHEVROLET ASTRO CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE MICHEL PANNETON HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165, RUE DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

Avis public CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE No 500-61-20087-055. Sous-ministre du Revenu du Québec. Percepteur des amendes -vs- Rivest Jean-Sébastien, Partie Défenderesse Le 19ième jour de Octobre 2010 à 10h00, au 995, Notre-Dame, St-Sulpice, Cc., district de Joliette seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: Rivest Jean-Sébastien, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule Mazda série JM1B3225010443016, 1 bateau et acc. Conditions: ARGENT COMP. TANT ET/OU CHEQUE VISE. Information: Julie Côté huissier de justice de Joliette MICHEL GAUCHER, HUISSIER DE JUSTICE 577, Notre-Dame #252, Repentigny, (Québec) J6A 2T6 Tél: (450) 654-6511

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE la compagnie 9200-8952 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à Montréal, ce 5 octobre 2010
BARON ABRAMS, les procureurs de la compagnie

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

Association québécoise des troubles d'apprentissage

«J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment!»

www.aqeta.qc.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE LAVAL NO: 540-12-016093-106 COUR SUPÉRIEURE MOUR-NELIE MASSENA Demanderesse

JEAN LAMY CHERY Défendeur

ASSIGNATION (139 C.R.C.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL : Avis est donné à la partie défenderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Laval une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Laval, situé au 2800, boul. St-Martin Ouest, à Laval. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaitre dans un délai de 40 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisés que la requête introductive d'instance (demande en divorce) sera présentée pour décision devant le tribunal le 9 novembre 2010 en salle 202 à 9 heures le matin à Laval au Palais de Justice de Laval.

Laval, le 4 octobre 2010.
JOSIANE HAMELIN GRIFFIER
ST-AUBIN & ASSOCIÉS
Tél. : (450) 680-6210
CHRISTIANE LALONDE, avocate

ÉCONOMIE

REVENU

SUITE DE LA PAGE B 1

fonction publique du Québec (SFPQ). Elle avait d'ailleurs déjà pris les devants en se payant à la fin de l'été une campagne publicitaire mettant en vedette l'homme d'affaires louche de l'humoriste François Léveillé, Bob Cashflow, qui se frottait les mains d'aise en pensant aux juteux profits que la réforme rapporterait aux entreprises privées.

L'Union des consommateurs a joint hier sa voix à celle du SFPQ, estimant que le gouvernement n'avait «pas fait la démonstration de la pertinence du projet» et que «plusieurs questions relatives à la gouvernance, à l'imputabilité, à la qualité des services aux citoyens et à la protection des renseignements demeurent sans réponses».

Au cabinet du ministre des Finances et du Revenu, Raymond Bachand, on disait, hier au *Devoir*, être ouvert à apporter toutes les améliorations requises au projet de loi dans le cadre de son examen article par article. On répétait cependant que la nouvelle agence allait voir le jour, comme prévu, en avril prochain.

Plus de revenus

Le ministre Bachand fait de la réforme une condition essentielle à la guerre que le gouvernement veut mener à l'évasion et l'évitement fiscaux. Son plan de retour à l'équilibre budgétaire compte, d'ici quatre ans, sur l'addition de 1,2 milliard aux recettes de 2,3 milliards que rapporte déjà cette guerre annuelle.

La transformation du ministère en agence autonome et imputable lui confèrera, dit-on, la marge de manœuvre nécessaire pour atteindre ces cibles plus élevées. Dirigée par un président-directeur général nommé par le gouvernement, elle aura un conseil d'administration de 15 membres, dont 8 sans lien avec le gouvernement, et dont le rôle sera d'approuver un plan stratégique, des règles de gouvernance et des mesures d'évaluation tournées vers l'efficacité et la productivité. Ses quelque 10 000 employés permanents et temporaires actuels conserveront le droit de retourner dans la fonction publique en tout temps.

Ces changements, assure-t-on, ne visent pas à abolir la sécurité d'emploi, ni à permettre un recours plus important à la sous-traitance, ni à relâcher les normes de sécurité et de confidentialité. Ils doivent plutôt libérer la future agence du carcan des règles générales de la fonction publique en ce qui concerne le choix de ses priorités d'action, l'embauche de personnel spécialisé, l'achat d'équipements informatiques de pointe ou encore le développement de prestations en ligne. Le gouvernement Charest cite les exemples d'Hydro-Québec et de la Société immobilière du Québec.

Revenu Québec est déjà l'un des services du genre les plus efficaces au monde, rétorque le SFPQ. Plus même que l'Agence du revenu du Canada (ARC), que le gouvernement veut copier. Et puis, si l'on veut des assouplissements, pourquoi ne pas les accorder à l'intérieur des structures existantes plutôt que d'en créer une nouvelle?

«Cette idée du gouvernement n'a rien de très original», a observé hier en entretien téléphonique au *Devoir* le professeur à l'École d'administration publique du Québec (ENAP) Daniel Maltais. Cette idée de transformer des ministères, ou des parties de ministères, en agences gouvernementales autonomes est née en Grande-Bretagne au début des années 80 et s'est répandue un peu partout, y compris au Canada et au Québec. Cela a généralement permis d'améliorer le niveau de satisfaction des employés ainsi que la qualité de la prestation de services.

L'expert dit douter que la création d'une Agence du revenu du Québec mène à une dégradation des conditions de travail de ses employés. «Ils répartiraient tous pour la fonction publique. Je m'attends plutôt à ce que l'on offre des salaires plus élevés pour attirer des gens ayant des compétences très pointues.»

Il n'est toutefois pas donné à tous les ministères et services publics de devenir des agences autonomes, explique Daniel Maltais. Il faut entre autres pouvoir s'engager, en retour, à atteindre des objectifs de revenus ou de services plus élevés et quantifiables.

Le Devoir

Maple Leaf hausse ses prix et ferme des usines

SUNNY FREEMAN

Toronto — Aliments Maple Leaf a annoncé hier une hausse de ses prix et la fermeture de certaines de ses installations dans le cadre d'un important plan de réduction des coûts qui vise à contrer l'effet de la hausse des cours des matières premières et la vigueur du dollar canadien.

«C'est le plus important effort de réduction des coûts de l'histoire de Maple Leaf jamais entrepris», a lancé le président et chef de la direction, Michael McCain, lors d'une conférence téléphonique avec les investisseurs.

«Son but est de réduire significativement les coûts et d'améliorer



MARK BLINCH REUTERS

rer la productivité pour ramener notre structure au même niveau que celles des grands groupes américains.»

Maple Leaf, qui produit notamment les marques Maple Leaf et Burns, a indiqué qu'elle espérait améliorer son efficacité

au cours de cette période cruciale, alors qu'elle doit composer avec l'impact négatif de la hausse du huard et réparer les pots cassés par un «tragique» rappel de viande contaminée.

Comme la plupart des préparateurs alimentaires, Maple Leaf — qui est aussi la plus grande boulangerie au Canada par le biais de sa filiale Canada Breaif — est piégée par la hausse des prix des matières premières, notamment ceux de la farine utilisée pour préparer le pain et du sucre incorporé à ses tartes et pâtisseries, sans oublier ceux du porc, du poulet et du bœuf utilisés pour ses viandes froides et ses hot dogs. Conséquemment, les prix de

plusieurs de ses produits vont grimper. Mais M. McCain n'était pas en mesure de dire quel serait l'impact précis pour les consommateurs qui se procurent ces produits en épicerie.

«Il existe certaines hausses de prix naturelles que nous sommes forcés de transmettre aux consommateurs en raison de l'inflation qui s'est manifestée dans l'industrie alimentaire ces six derniers mois, et vous observez cela avec les produits de viande et les produits de boulangerie», a indiqué M. McCain.

La société doit aussi tenir compte de la hausse des coûts de l'énergie et de l'impact de l'appréciation du dollar canadien, qui a ouvert la porte à une

concurrence accrue de la part de ses rivales américaines qui exportent leurs produits sur le marché canadien.

Maple Leaf n'a pas précisé combien de ses 23 000 employés en Amérique du Nord et à l'étranger seraient touchés par les mesures de réduction de coûts.

Maple Leaf a indiqué avoir l'intention de dépenser 775 millions pour ses principaux efforts de réorganisation d'ici 2013. Les réductions de coûts engendrés par cette stratégie devraient permettre de hausser ses marges de profits de 75 % au cours des cinq prochaines années.

La Presse canadienne

EN BREF

Scotia prend de l'expansion

Toronto — La Banque Scotia prend à nouveau de l'expansion en Amérique latine en achetant les activités de gestion de patrimoine de BNP Paribas au Panama et aux îles Caïmans. Les conditions de

ces acquisitions n'ont pas été dévoilées. L'acquisition annoncée hier fait de l'institution financière canadienne le plus gros prestataire de services de gestion de patrimoine du Panama. La Banque Scotia propose des services financiers aux particuliers et aux entreprises depuis 1974 au Panama, depuis 1965 aux

Bahamas et depuis 1968 aux îles Caïmans.

— La Presse canadienne

Kevin Crull à la tête de CTV

Toronto — L'ancien responsable des services résidentiels de Bell, Kevin Crull, rem-

placera Ivan Fecan à la tête de CTVGlobemedia et du réseau de télévision CTV au début de l'année prochaine. M. Fecan avait laissé savoir le mois dernier qu'il entendait prendre sa retraite à la conclusion de l'acquisition de CTV par Bell. Il était au service du télédiffuseur depuis le milieu des années 1990. La responsabilité

des services résidentiels échoira au président de Bell Mobilité, Wade Oosterman. En plus du réseau de télévision CTV, CTVGlobemedia comprend 30 chaînes spécialisées dont TSN, ainsi que 34 stations de radio. L'entreprise possède aussi le quotidien *The Globe and Mail*. — La Presse canadienne

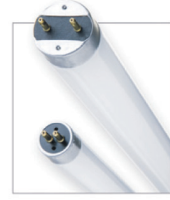
MIEUX
CONSOMMER

POUR MIEUX PERFORMER

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE EST UN ACTE
RESPONSABLE ET RENTABLE.

Profitez du programme Produits efficaces – Éclairage d'ici le 31 décembre prochain, et réduisez vos coûts d'énergie tout en profitant d'une remise à l'achat de produits qui optimiseront le rendement énergétique de votre éclairage.

- Économisez de 10 à 50 % d'énergie.
- Utilisez des appareils plus fiables.
- Diminuez vos coûts d'entretien.



Fluorescents T-8



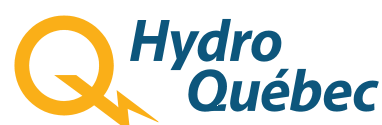
Fluorescents compacts



Indicateurs de sortie

Décideurs en entreprise,
passez à l'action d'ici le 31 décembre 2010.

hydroquebec.com/affaires



LES SPORTS

Le Canadien amorce la saison à Toronto

Grippé, Price est un cas incertain pour ce soir

ROBERT LAFLAMME

Clermont — Déjà privé de son as marqueur et de son meilleur défenseur, le Canadien pourrait être privé des services de son gardien de confiance, ce soir, à l'ouverture de la 102^e saison de son histoire.

Carey Price est affaibli par un virus qui l'a contraint à s'absenter du souper d'équipe, mardi soir, et de la dernière séance d'entraînement de l'équipe, hier, avant son départ vers Toronto, où elle affrontera les Maple Leafs.

Andrei Markov, qui a commencé à s'entraîner avec ses coéquipiers à Clermont, a aussi raté l'entraînement en raison de la grippe.

Comme quoi l'air frais de Charlevoix n'a pas été vivifiant pour tous les joueurs du Tricolore.

Le teint blafard et visiblement peu enjoué, Price a tout de même fait plaisir aux amateurs massés à l'extérieur de l'aréna en griffonnant quelques autographes, avant de s'engouffrer à bord de l'autobus qui a transporté l'équipe à l'aéroport de Québec.

«Nous verrons si Carey se sent mieux [ce] matin, a indiqué l'entraîneur Jacques Martin. Nous prendrons une décision à ce moment.»

Le gardien réserviste Alex Auld s'est dit prêt à prendre la relève si on lui fait signe. «Je me sens très bien, a mentionné Auld. Ça allait mieux à chacune des journées de camp. Et la dernière semaine s'est fort bien déroulée. J'ai le sentiment d'atteindre un sommet au bon moment. Au chapitre de ma préparation, tout se déroule comme je l'avais souhaité.»

Outre Markov, qui récupère de l'opération au genou droit subie l'été dernier, et l'ailier Michael Cammalleri, sous le coup d'une suspension d'un match, le Canadien ne pourra assurément pas miser sur le défenseur Roman Hamrlík, qui n'a pas encore retrouvé la forme après avoir soigné une blessure au genou gauche pendant tout le camp.

Le rêve de Picard

L'absence du vétéran Hamrlík permettra au Québécois Alexandre Picard de faire ses débuts



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Carey Price

dans l'uniforme tricolore, jumelé à Ryan O'Byrne. «Je réalise un rêve d'enfance, c'est très gros, a affirmé le Gatinois. Comme tous jeunes Québécois, j'ai grandi en étant un partisan du Canadien. J'ai suivi avec intérêt la conquête de la coupe en 1993. De commencer la saison dans l'uniforme du Canadien, c'est énorme, pas uniquement pour moi, mais pour ma famille et mes amis. Ce sera un beau moment de fierté.»

Il a le sentiment que c'est un honneur pleinement mérité, même s'il sait qu'il se voit offrir l'occasion en raison de l'absence de Hamrlík et de Markov. «Je n'estime pas faire ma rentrée par la porte arrière. Je suis très fier de mon camp. Je sens que je mérite ce poste-là. Peu importe ce qui va arriver après, on verra, je vais m'adapter.»

Picard, âgé de 25 ans, a accepté un contrat à deux paliers de salaire, l'été dernier. C'était donc loin d'être acquis pour lui qu'il amorce la saison dans la LNH. «Peu de gens m'accorderaient des chances de me tailler une place. Moi, je savais que si je "performais" bien, mes chances étaient bonnes, surtout avec les blessures.»

Derniers retranchements

Le CH a patienté jusqu'à son dernier moment, hier, afin de dévoiler l'identité des derniers joueurs retranchés.

Vers la fin de l'après-midi, le Canadien a annoncé que le gardien Curtis Sanford, les attaquants Ben Maxwell et Ryan White, ainsi que les défenseurs Alex Henry et Yannick Weber ont été cédés aux Bulldogs de Hamilton, dans la Ligue américaine.

Sanford, 31 ans, a participé à un match prépa-

ratoire, bloquant les six tirs dirigés contre lui en 29 minutes de jeu. White, 22 ans, a pris part à cinq parties préparatoires, récoltant trois points et montrant un différentiel de +4. Henry, 31 ans, a récolté une aide et montré un différentiel de +4 en quatre rencontres. Weber, 22 ans, a signé deux aides et un différentiel de plus un, en quatre matchs lui aussi.

Le joueur de centre Maxwell n'était pas dupe. Avant de quitter Charlevoix, il se doutait qu'il aurait à prendre le chemin de Hamilton, à son arrivée à Toronto. «Je suis réaliste», a-t-il dit, en reconnaissant que le fait que l'équipe n'a pas à inscrire son nom au «ballottage» joue quelque peu en sa défaveur.

Maxwell, âgé de 22 ans, s'est accordé une bonne note pour sa performance au camp d'entraînement. «Ça a été un de mes meilleurs», a-t-il souligné. J'ai travaillé fort l'été dernier afin de m'améliorer. J'ai appris énormément en passant beaucoup de temps dans l'entourage de l'équipe, la saison dernière. Je suis plus confiant, plus à l'aise. Je compétitionne davantage, je protège mieux la rondelle. Je suis aussi plus solide dans les coins de patinoire.»

Meilleur qu'il y a un an

Le Canadien va amorce la saison avec plusieurs nouveaux visages, huit au total. L'équipe est-elle supérieure à la formation qui a amorcé la saison 2009-2010?

«On espère que l'équipe est meilleure, on croit que l'équipe est meilleure, et on est persuadé que l'équipe est meilleure, a répondu l'entraîneur. Des joueurs ont acquis de la maturité, d'autres ont progressé. Nous sommes allés chercher de nouveaux éléments. On se croit bien outillé pour amorcer la saison.»

Le Canadien doit s'attendre à se faire secouer le pommier à Toronto, ce soir, même si Martin a insisté pour dire que les Maple Leafs s'étaient améliorés sur le plan de la vitesse.

«Les deux premiers trios des Maple Leafs sont très rapides. Le premier, avec Phil Kessel, Kris Versteeg et Tyler Bozak, est très bon.»

La Presse canadienne

ET PUIS EUH

Le monde qui change



JEAN DION

Voyez-vous ça, on s'absente quelques fugaces instants pour procéder à un vide interne salutaire chaudement recommandé par Santé et Bien-être social Canada et le monde en profite pour virer sens dessus dessous. Quoi, Canadien dispose maintenant d'un capitaine? Voilà qu'on pourrait qualifier de saugrenu. Car si l'on examine les péripéties récentes du grand club, un constat s'impose: depuis 1993, Canadien s'est rendu le plus loin en saison de printemps l'année même où il avait un capitaine* vacant. Il faut croire, messieurs dames, qu'on n'arrive plus à tirer les leçons de l'histoire comme on le faisait si bien avant.

(* L'usage du substantif «capitanat» demeure rarissime dans notre milieu local du commentaire sportif, mais il reçoit bel et bien l'approbation des autorités linguistiques mondiales ainsi qu'en témoigne la page 301 de mon dictionnaire officiel. Ceci explique peut-être d'ailleurs cela. En tout cas, le mot fait remonter à la surface d'excellents souvenirs, comme ce morceau d'anthologie publié dans L'Équipe à l'occasion du tournoi de hockey masculin aux Jeux de Salt Lake City en 2002. Dévorons avec ferveur en cet octobre tristounet.

«L'unanimité qui se fait autour de sa personne [Wayne Gretzky] n'a d'équivalent dans aucun autre sport à travers le monde. Même au zinc des comptoirs les plus mal famés de la Belle Province. Même au Québec francophone, où le hockey dépasse le clivage linguistique. Surtout que le Montréalais Mario Lemieux, le seul rival qu'ait eu Gretzky du temps de sa splendeur, a pris le capitanat en Utah pour accrocher le scalp olympique qui manque à sa ceinture de trappeur.» Précisons que de fait, le scalp olympique avait été accroché, ce qui tend à démontrer que l'équipe canadienne n'avait pas la plotte à terre, et fermons cette parenthèse avant qu'elle n'ait sa vie propre et que quelqu'un ne soit tenté de la caviarder.)

Et puis quoi encore, les Nordiques sont revenus? Ah ben dis donc toi là. La dernière fois que j'avais prêté l'oreille aux propos du commissionnaire Gary Bettman, celui-ci avait pourtant juré que tout allait formidablement bien partout dans la Ligue nationale et que le déménagement de franchise le plus hâtif était prévu pour le jour de l'ouverture du CHUM ou du parachèvement de l'autoroute 30, soit le plus tard possible et peut-être bien jamais.

A ce sujet, autorisez-moi un facteur de stupéfaction: on nous susurre que tout baigne dans le gaz de schiste — autre truc qui n'existait pas dans la psyché collective il y a quoi, deux mois — à Nashville, Atlanta ou Sunrise, où les gradins sont à moitié vides, alors qu'il faut ab-so-lu-ment un nouvel amphithéâtre multifonctionnel à Québec. Ça marche avec 8000 têtes de pipe dedans le Tennessee, mais ça ne passe pas avec un aréna de 13 000 places au pays des indigènes. Vous devez savoir que les mathématiques ne sont pas toujours une science exacte.

Mais cela importe peu ou prou puisque les Nordiques sont déjà de retour de toute manière. Nous possédons une photo pour le prouver, et même à l'ère de Photoshop, il faut conserver la foi en le poids du cliché. Sur ladite photo, on constate que non seulement les Nordiques sont ressuscités, mais leurs deux premiers trios et deux tiers du troisième sont composés de députés conservateurs.

Evidemment, on ne sait pas ce que cela donnera en matière de rendement sur la patinoire, mais avec pareille distribution, on sait que les Nordiques ont d'ores et déjà remporté la bataille principale: ils comptent plus de francophones que Canadien.

Par ailleurs, si vous me permettez une proposition de derrière les fagots, pourquoi ne pas mettre fin à toutes ces chicanes en faisant se rejoindre à mi-chemin la croissance économique de la richesse et la multifonctionnalité amphithéâtrale? Imposons des redevances de tous les diables pour l'exploitation du gaz de schiste, et redirigeons ces sommes vers le financement de la construction du nouvel aréna. Il existe un précédent à cet égard: le circuit féminin de tennis professionnel, la WTA, présente chaque année, au stade Pierre de Coubertin (82, avenue Georges-Lafont, 75016 Paris), l'Open Gaz de France. Aurions-nous vraiment à rougir de recevoir la crème du hockey nord-américain — et du merveilleux monde du spectacle, à cause du statut multifonctionnel — dans un Colisée Gaz de Schiste?

Je crois que non. D'autant plus que tout le monde serait content, il y aurait un peu de privé là-dedans.

Ne me remerciez pas, je suis payé pour avoir des idées lumineuses destinées à améliorer le développement de notre épanouissement collectif. Je les consigne d'ailleurs toutes dans une disquette 3,5, où il est indiqué que je peux avoir deux idées lumineuses en même temps en des endroits différents.

C'est donc ce soir que Canadien entreprend la défense de son titre de demi-finaliste de la Stanley acquis au fil d'un parcours époustoufflant qui l'a vu présenter une fiche ronflante de 9-10 en séries les printemps dernier. Les espoirs les plus fous sont permis, c'est le moins que l'on puisse analyser à tête reposée en regardant ça.

Evidemment, il s'agit aussi de la première joute de l'ère avec capitanat, mais avec pas de Halak. Mais cela ne signifie pas que le passionnant questionnement autour de l'identité du gardien partant est terminé. Jaugez un peu l'ironie de la situation: à la veille du premier match, Carey Price se contracte une grippe d'homme et représente, au moment d'écrire ces lignes, un cas incertain.

Rien ne se perd, rien ne se crée et toute est dans toute.

Pat Burns fait une apparition remarquée à Stanstead

Stanstead — Les cérémonies entourant la première pelletée de terre en vue de la construction de l'aréna Pat-Burns ont eu lieu hier à Stanstead, en Estrie, sous l'œil attentif d'un invité de marque: Pat Burns lui-même.

Affaibli par le cancer des poumons, M. Burns a été chaleureusement applaudi par les dignitaires et les spectateurs sur place.

Il y a quelques semaines, des médias avaient erronément annoncé le décès de l'ancien entraîneur, qui avait lui-même démenti ses fossoyeurs trop pressés. Hier, avant de s'asseoir pour la conférence de presse, M. Burns a fait des blagues sur le

sujet. «Bonjour, je suis toujours vivant!», a-t-il lâché.

L'annonce de la construction de cet aréna avait été faite le 26 mars 2010. Une semaine plus tard, l'ex-entraîneur-chef du Canadien de Montréal avait été hospitalisé à Tampa Bay, où il résidait. Depuis, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps à vivre, Burns est revenu dans les Cantons-de-l'Est habiter auprès des siens.

Pat Burns, connu pour sa voix forte derrière le banc et sa passion pour les motos Harley-Davidson, a échangé quelques mots avec un groupe de journalistes en passant près d'eux. Il avait peu de choses à dire, et est demeuré silencieux durant la conférence de presse.

Plusieurs anciens joueurs de la Ligue nationale de hockey étaient présents pour l'occasion, dans la petite ville située près du lac Memphrémagog.

Parmi eux se trouvaient les anciens Canadiens Guy Carboneau, Stéphane Richer, ainsi que Doug Gilmour, qui a joué pour Burns en 1993 lorsque les Maple Leafs de Toronto ont pris part à leur plus longue présence en séries éliminatoires depuis des décennies.

Carboneau, lui-même ancien entraîneur-chef du Canadien, a affirmé que Burns en demandait beaucoup à ses joueurs. «Ce n'est jamais facile de voir quelqu'un dépérir de cette façon... On dit que la mort est injuste, et je crois que c'est le cas avec quelqu'un comme Pat Burns», a-t-il déclaré.

La femme de Pat Burns, Lynn, a aussi livré un vibrant témoignage: «À mon mari, Pat, merci d'être une preuve vivante de courage, de détermination et d'espoir, et ce, sur une base quotidienne.»

La Presse canadienne

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

matchs hors concours

Hier

Phoenix 3 Dinamo de Riga 1 (à Riga, en Lettonie)

Fin des matchs hors concours

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
x-Montréal	9	4	0	409	336	18
Hamilton	6	7	0	330	355	12
Toronto	6	7	0	259	344	12
Winnipeg	3	10	0	345	349	6

Section Ouest

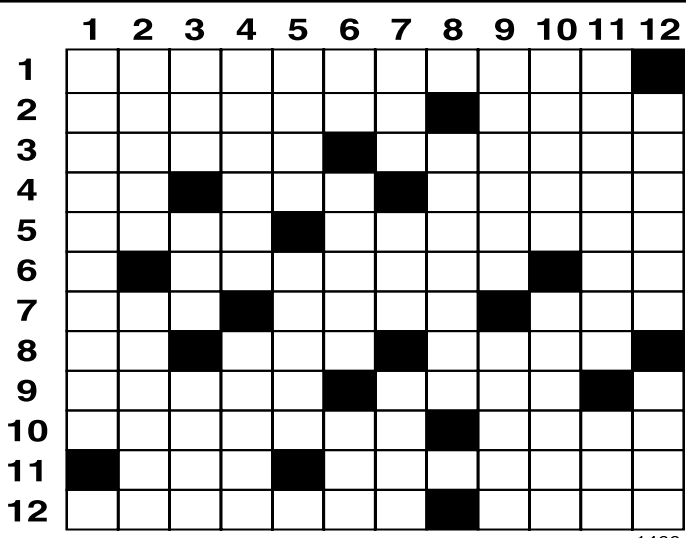
x-Calgary	10	3	0	452	295	20
x-Saskatchewan	9	4	0	380	345	18
C.-B.	5	8	0	324	319	10
Edmonton	4	9	0	261	413	8

x - se qualifie en vue des matchs éliminatoires

Demain

Edmonton à Hamilton, 19h30

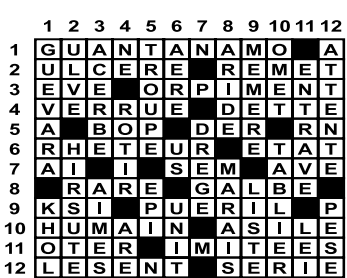
MOTS CROISÉS



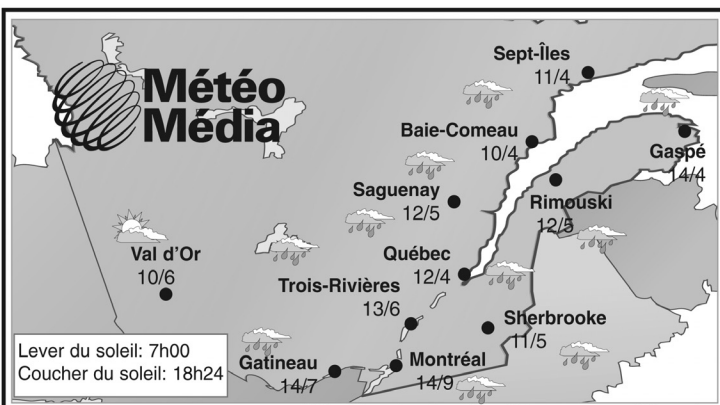
HORIZONTELEMENT

- Gentleman cambrioleur.
- Fait revivre - Désagréable.
- Éclabousse - Mamelle d'un mammifère.
- Pronom indéfini - Armée fondée en 1919 - Pourvus.
- Navires - Diversité.
- Ivres - Possessif.
- Partie de la Suisse - Poème chanté - Incendie.
- Utile en dessin - Sans résultat - En forme d'oeufs.
- Courriel - Assemble.
- État momentané d'inactivité - Sexe des garçons, dans le langage enfantin.
- Supplément - Dont la forme ressemble à celle d'un oeuf.
- On y loge les soldats - Prénom.

- Enfoncé dans la boue - Auréole entourant quelque'un.
- Réfuter - Fait comme la chouette.
- Éminence - Dans le calendrier - Groupe d'atomes.
- Se dit au ping-pong - Mesure agraire - Algue verte marine.
- Couvre-pieds.
- Parler rural - Ministre d'un souverain musulman.
- Prend pour modèle - Repoussant.
- Jeunes filles - École bouddhiste.
- Internet - Cherche à atteindre.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 19/9	Var 18/8	Londres	Sol 16/8	Nua 18/13
Moncton	Plu 16/5	Sol 12/3	Los Angeles	Sol 17/13	Sol 18/15
Saint-Jean	Plu 15/6	Sol 14/4	Mexico	Sol 20/7	Sol 20/7
Toronto	Sol 18/10	Sol 20/10	New York	Sol 21/11	Sol 22/13
Vancouver	Ave 18/13	Plu 16/14	Paris	Nua 20/13	Var 21/14
Winnipeg	Sol 23/11	Sol 25/12	Tokyo	Nua 21/18	Nua 21/18

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 14	9	16/7	13/7	19/8
Ciel variable.	Ciel variable.	Ciel variable.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 12	4	12/3	10/2	14/6
Faible pluie, pdp 100%.	Passages nuageux.	Averses, pdp 40%.	Ensoleillé.	Passages nuageux.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 14	7	17/6	13/6	17/7
Ciel variable.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.

C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE DANS VOTRE POCHE.

Obtenez la météo pour emporter avec meteomedia.com



LE MONDE

REPÈRES

Au cœur des ténèbres

Contrairement au génocide des Tutsis rwandais en 1994, les atrocités commises au Congo à la même époque — et encore aujourd'hui dans certaines régions — restent impunies. Comme elles apparaissent rarement dans le radar des grands médias, elles risquent de tomber dans l'oubli.

Les choses pourraient cependant changer puisque le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies vient de publier ce qu'il appelle un « inventaire des pires violations des droits humains commises en RDC entre mars 1993 et juin 2003 ».

On tend à oublier que les « deux guerres du Congo » qui ont marqué cette décennie ont fait, directement ou indirectement, environ cinq millions de morts selon les estimations de l'ONU. Publié le 1^{er} octobre au terme d'une enquête de plusieurs mois en République démocratique du Congo (RDC), le rapport du « projet Mapping » a été dénoncé par les gouvernements qu'on soupçonne d'avoir trempé dans ces crimes. L'Ouganda et le Rwanda ont menacé de retirer leurs Casques bleus du Darfour et de la Somalie.

Le Rwanda

Comme il le fait chaque fois qu'on cherche à faire la lumière sur cette période sombre, le gouvernement rwandais du Tutsi Paul Kagame a accusé l'ONU de défendre la thèse du « double génocide ». Ce qui, à l'en croire, est presque aussi grave que le fait de nier l'holocauste des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les auteurs du rapport de l'ONU ont été prudents dans leur utilisation du mot « génocide ». Ils ont répertorié 617 « incidents [...] tels que meurtres, atteintes à l'intégrité physique ou à la santé, viols, attaques intentionnelles contre la population civile, pillages et destruction de biens civils », qui tombent tous dans la catégorie des crimes de guerre.

La plupart de ces incidents peuvent aussi être qualifiés de crimes contre l'humanité en raison de leur caractère généralisé ou systématique, ajoute-t-on. En revanche, « la question de savoir si les nombreux graves actes de violence commis à l'encontre

des Hutus [...] constituent des crimes de génocide [...] demeure irrésolue jusqu'à présent ». Plus loin, on lit cependant : « Plusieurs incidents répertoriés semblent confirmer que les multiples attaques visaient les membres du groupe ethnique hutu comme tel, et non pas seulement les criminels responsables du génocide commis en 1994 à l'égard des Tutsis au Rwanda [...] ».

Pour l'ONG Human Rights Watch, l'important n'est pas tant de débattre si les crimes commis en RDC doivent être qualifiés de génocide, mais bien de s'assurer qu'ils ne resteront pas impunis.

Même son de cloche de la part de la Table de concertation sur la région des Grands Lacs, un regroupement de quatre ONG

québécoises œuvrant dans cette région d'Afrique centrale. « Les viols massifs de plus de 300 personnes en territoire de Walikale en août dernier sont les conséquences les plus récentes de l'impunité qui règne dans cette partie de l'Afrique », note la Table de concertation dans un communiqué.

Bon accueil

Les précédentes enquêtes de l'ONU en RDC, en 1997 et 1998, avaient été entravées par le gouvernement congolais de l'époque, dirigé par Laurent-Désiré Kabila, le père du chef d'Etat actuel, dont les forces armées étaient soupçonnées d'avoir participé à la folie meurtrière. Cette fois, le rapport de l'ONU a été salué par Kinshasa et par des centaines d'ONG congolaises.

Plusieurs crimes graves ont encore été signalés récemment dans l'est de la RDC, où l'ONU a pourtant déployé sa plus importante force de maintien de la paix. Les nombreuses milices qui terrorisent cette région s'adonnent au pillage des ressources minérales (notamment le coltan utilisé par l'industrie électronique). On n'a encore rien vu en Occident qui puisse se comparer à la mobilisation en faveur du Darfour, mais le fait que les viols collectifs sont particulièrement fréquents au Congo a déjà convaincu des féministes célèbres comme Eve Ensler et Ashley Judd de s'y rendre et de témoigner de ce qu'elles y ont appris.

Le Devoir



CLAUDE LÉVESQUE

PAKISTAN

Au moins 26 camions-citernes de l'OTAN sont incendiés par des talibans

Peshawar — Au moins 26 camions-citernes chargés de ravitailler la force de l'OTAN en Afghanistan ont été incendiés hier dans une attaque de rebelles à Nowshera, dans le nord-ouest du Pakistan.

C'est la cinquième fois en une semaine que des insurgés s'en prennent à des camions de ravitaillement de l'OTAN. Treize camions-citernes ont été incendiés lundi près d'Islamabad et 35 autres avaient été brûlés la semaine dernière.

Pour cette nouvelle attaque dirigée contre la structure logistique de la guerre d'Afghanistan, 14 hommes armés arrivés à bord de deux camionnettes ont ouvert le feu sur les camions et les ont incendiés, tuant un chauffeur. Selon Nisar Ahmed Tanoli, chef de la police à Nowshera, au moins 26 des 70 camions du dépôt ont pris feu.

À la suite d'un raid d'hélicoptères de l'OTAN sur son territoire, Islamabad a fermé la semaine dernière une des voies de ravitaillement des troupes étrangères en Afghanistan.

Ces incursions de l'OTAN en territoire pakistanais ont accru les tensions entre Washington et Islamabad, alliés qui entretiennent depuis longtemps des relations difficiles.

Mais ces frappes se sont poursuivies hier. Au moins trois insurgés ont ainsi été tués dans une zone tribale pakistanaise par une frappe de



REUTERS

Les talibans ont incendié au moins 74 camions-citernes depuis une dizaine de jours.

missiles effectuée par un drone américain, la deuxième de la journée, ont déclaré des responsables pakistanais de la sécurité. La frappe visait une maison utilisée par des insurgés à Mira Ali, une localité du Waziristan du Nord.

Quelques heures plus tôt, une autre frappe d'un drone américain avait tué cinq personnes à Miranshah, chef-lieu

du Waziristan du Nord.

Les attaques d'hier contre l'OTAN ont été revendiquées par les talibans pakistanais, « en représailles contre les attaques de drones américains » dans la région tribale du nord-ouest frontalière avec l'Afghanistan.

Hier à l'aube, une attaque semblable avait visé un terminal où étaient garés une trentaine de camions-citernes dans la

périphérie de Quetta, capitale de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest. Au moins 18 véhicules y avaient été détruits et un employé d'une des compagnies pakistanaises propriétaires des camions a été tué par balle, selon la police.

Agence France-Presse et Reuters

La Hongrie combat les boues toxiques

Kolontar — Des équipes de secours s'efforçaient hier d'empêcher que des matières toxiques ne contaminent le Danube et la rivière Raba, deux jours après la rupture d'un bassin de rétention d'eaux usagées sur le site d'une usine hongroise d'aluminium.

Le ministre de l'Intérieur, Sandor Pinter, a déclaré que l'on était parvenu jusqu'ici à préserver ces cours d'eau de la pollution.

Les autorités ont décrété l'état d'urgence mardi dans trois comtés de l'Ouest, au lendemain de la coulée de boue rouge qui a frappé plusieurs villages, dont celui de Kolontar, en faisant 4 morts et 120 blessés.

Des équipes nettoient aussi les murs des maisons et les rues frappés par le torrent de boue rouge composée de résidus très corrosifs issus du raffinage de la bauxite, a dit Gyorgy Bakondi, directeur des services de lutte contre les catastrophes



BERNADETT SZABO REUTERS

Des secouristes nettoyaient hier les rues de Devecser.

naturelles. On ignore la cause de la catastrophe.

« Nous espérons pouvoir contenir tout cela », a dit Pinter. « À l'heure actuelle, nous sommes en mesure de manipuler le contenu d'alcali dans la rivière Marcal, il n'a pas at-

teint la Raba. » La Marcal est un affluent de la Raba, qui se jette dans le Danube.

Pinter a précisé que la Hongrie avait pris contact avec l'Union européenne au sujet de la pollution et qu'elle étudiait les moyens d'obtenir une

assistance éventuelle.

La boue rouge a inondé les villages lundi après la rupture de la digue entourant le bassin de rétention de l'usine Ajkai Timfoldgyar Zrt, propriété de la société de production d'aluminium MAL Zrt.

Les secours ont fait état de nombreuses personnes souffrant de brûlures et d'irritations ophtalmiques provoquées par le plomb et d'autres substances corrosives charriées par la boue, dont 700 000 mètres cubes environ se sont échappés.

Des voitures ont été emportées par le flot et des ponts endommagés. Quelque 500 habitants ont dû être évacués. Nombre d'habitants n'envisagent pas de revenir chez eux. Selon le maire de Kolontar, Karoly Tili, 90 % des habitants ne comptent pas retourner chez eux, nul ne pouvant garantir leur sécurité.

Reuters

EN BREF

Le ton monte en France

Paris — Devant la détermination du gouvernement français sur la réforme des retraites, les dépôts de grèves reproductibles se multiplient. Le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, a estimé hier que ces menaces de grève brandies par certains syndicats du transport seraient sans effet en raison du service minimum. « Les organisations syndicales ne sont pas dans une logique de grève reconductible, de durcissement et autre. Elles sont toujours dans une logique de mobilisation, mais elles n'appellent pas à la grève reconductible », a-t-il dit. Les huit syndicats engagés dans la bataille contre la réforme des retraites, qui est arrivée mardi au Sénat après avoir été adoptée par l'Assemblée nationale le 15 septembre, ont préservé jusqu'à présent leur unité, mais la question des grèves reconductibles les divise. — Reuters

Les talibans ont engagé des pourparlers

Washington — Les talibans et le gouvernement du président afghan Hamid Karzai ont entamé des pourparlers secrets de haut niveau sur les moyens de mettre fin à la guerre par la négociation, rapportait hier le Washington Post. Les pourparlers comprendraient, pour la pre-

mière fois, des représentants autorisés du commandement suprême des talibans dirigé par le mollah Mohammad Omar. « Ils [les talibans] sont très sérieux dans la recherche d'une issue », a indiqué une source au journal. Des sources ont indiqué au quotidien américain que les dirigeants talibans savent « qu'ils vont être marginalisés » et qu'ils ont décidé de participer aux pourparlers pour maintenir leur position au sein de la direction des insurgés. — AFP

É.-U. : nombre record d'expulsions de clandestins

Washington — Les États-Unis ont expulsé le nombre record de 392 000 immigrants clandestins au cours de l'année écoulée, la moitié d'entre eux ayant des casiers judiciaires, a annoncé hier la secrétaire américaine à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano. Le nombre de personnes expulsées au cours de l'exercice budgétaire 2010 qui s'est achevé le 30 septembre a effacé le précédent record de 389 000 expulsions remontant à l'année précédente. Quelques 12 millions de clandestins vivent sur le territoire américain, selon les estimations les plus répandues. Le président Obama avait promis avant son élection de se faire l'avocat d'un plan leur offrant un statut légal, malgré l'échec en la matière du gouvernement de son prédécesseur, George Bush fils. Mais ce projet de réforme n'a

Au procès d'un ancien de Guantánamo Sérieux revers pour l'administration américaine

New York — Le juge en charge du premier procès pour terrorisme d'un ancien détenu de Guantánamo sur le sol américain a opposé un sérieux revers à l'administration américaine hier en excluant son témoin clé, sur fond de mauvais traitements dans les prisons secrètes de la CIA.

Le juge fédéral de New York Lewis Kaplan a accepté d'accéder à la demande du ministère public de retarder le début du procès au 12 octobre, le temps pour celui-ci de contester en appel l'exclusion de ce témoin.

Il s'agit du deuxième report en moins d'une semaine du procès d'Ahmed Ghailani, un Tanzanien de 36 ans, accusé d'avoir participé aux attentats contre des ambassades américaines qui avaient fait 224 morts en 1998 dans les capitales kenyane et tanzanienne.

Le juge Kaplan a estimé que le tribunal fédéral ne pouvait entendre Hussein Abebe — qui dit avoir vendu à l'accusé les explosifs ayant servi aux attentats — parce que sa localisation et son

interrogatoire sont « le résultat des déclarations faites sous la contrainte par Ghailani à la CIA ». « C'est une grande victoire pour la constitution », a déclaré à la presse l'un des avocats de M. Ghailani, Peter Quijano.

Le Tanzanien a passé cinq ans enfermé sans procès, contre toutes les règles de droit américaines, et a subi des séances d'interrogatoires poussés impliquant de mauvais traitements, qualifiés de tortures par ses avocats, lorsqu'il était détenu dans une prison secrète de la CIA entre 2004 et 2006.

Les questions posées par l'admissibilité des preuves ont déjà duré plus d'un an depuis son transfert de Guantánamo dans une prison fédérale américaine en juin 2009.

Après avoir refusé d'annuler le procès et de rejeter toutes les déclarations faites par M. Ghailani pendant sa détention, le juge Kaplan a cette fois opposé un revers à l'administration.

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

2		3						
				2	9			7
9	5				3	1	2	
		7		3	5	6	1	
		1	8					3
					7			
		5	1	6				6
1	2			9			8	3

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1588

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	3	5	9	6	1	2	8	7
6	7	9	8	2	3	4	5	1
2	1	8	4	7	5	3	9	6
9	5	3	6	8	7	1	4	2
1	6	7	5	4	2	8	3	9
8	2	4	3	1	9	7	6	5
5	8	2	7	9	4	6	1	3
7	9	6	1	3	8	5	2	4
3	4	1	2	5	6	9	7	8

1587

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Éclairs sur l'ici-bas

CONCERT DE GALA

Dutilleux: Sur le même accord (2002). Goubaidouline: In tempus praesens (2007). Mahler: Symphonie n° 5. Anne-Sophie Mutter (violon), Orchestre symphonique de Montréal, Kent Nagano. Salle Wilfrid-Pelletier, mardi 5 octobre 2010.

CHRISTOPHE HUSS

Anne-Sophie Mutter était venue en février 2009 faire n'importe quoi, ou presque, avec le *Concerto* de Mendelssohn. La violoniste de mardi soir n'avait rien à voir: rigueur, inspiration, concentration absolue, sonorité puissante et moelleuse, attaques incisives, justesse impeccable.

C'est que Mutter défendait deux œuvres écrites pour elle dans la dernière décennie. Cette mission lui importe; elle y croit viscéralement... et elle a raison. *Sur le même accord* et *In tempus praesens* respectent l'essence même du concerto; le dialogue, la joute, l'enrichissement mutuel. Une forme de narration s'y impose, sans compromis.

La partition de Dutilleux est comme un condensé de son art des 20 dernières années, à travers un échange qui naît d'une simple cellule de six notes exposées *pizzicato*. C'est élégant, raffiné, mais cela ne m'apparaît pas essentiel dans sa production. *In tempus praesens*, bien plus ambitieux, mise sur une orchestration recherchée et raffinée: pas de violons, une percussion fournie, un célesta, un clavecin, des vents isolites.

L'œuvre s'inscrit dans la continuation du parcours de Goubaidouline, dans le sillage d'Alfred

Schnittke. Le violon c'est l'incarnation de la compositrice, l'orchestre, celle des forces qui la contraignent. Le violon cherche la lumière, l'orchestre apporte ombres et menaces. D'un apaisement cérémonieux scandé par les percussions métalliques naît un ultime éclair sur l'ici-bas, pour paraphraser le titre d'une œuvre de Messiaen. Très beau travail de Kent Nagano et de l'OSM dans un accompagnement difficile. Mais le clavecin, dans l'épisode de l'essai qui entraîne l'orchestre vers l'abîme, aurait dû être plus amplifié.

Le programme était long et téméraire et, en la circonstance, la 5^e de Mahler était d'une étonnante tenue. Nagano a fait un sans-faute concernant le placement des musiciens (opposition violons I et II). Dans le 3^e mouvement, il a judicieusement isolé le cor solo à droite (à Amsterdam, il se place à côté des premiers violons). Notre directeur musical est, par contre, le premier chef qui n'enchaîne pas *attacca* les mouvements 4 et 5. Sur le fond, Nagano mise sur la puissance et la luxuriance (bravo les cuivres!). Le travail est louable, mais certains épisodes sont trop ralentis, tel l'Adagietto en 11 minutes 45 secondes. Le chef s'attarde sur les thèmes dits «féminins». Mahler, enregistrant au piano le 1^{er} mouvement, a pourtant montré que l'avancée ne devait jamais être entravée.

Une performance solide, avec quelques chutes de tension dans le *Finale*, pas vraiment *allegro*. Rien d'impérissable, en tout cas. Peut-être dans la nouvelle salle avec un programme plus sage...

Le Devoir



Le saxophoniste-compositeur Jean-Pierre Zanella revient à ses propres compositions avec *Infinito*.

Infinito de Jean-Pierre Zanella

L'infinité de la vie et de la mort

YVES BERNARD

Après avoir harmonisé en jazz des pièces de Villa-Lobos et d'Antônio Carlos Jobim, le saxophoniste-compositeur Jean-Pierre Zanella revient à ses propres compositions avec *Infinito*, son tout nouveau disque, qu'il offre ce soir à L'Astral.

Un disque en continuité avec *Mystic Infancy* et *Puzzle City*: de facture jazz, inspiré des cycles de la vie et de la mort, à la fois classique sans être linéaire, contemporain avec peu de dissonances, et qui révèle des moments de tensions et d'épuration.

«On reconnaît le jazz lié à sa tradition, mais avec des couleurs modernes, résume le brillant souffleur, qui maîtrise l'alto et le soprano. On avance, et je crois qu'Infinito révèle plus de maturité.» Une maturité révélée aussi bien dans les compositions, dans cette façon de laisser aérer harmoniquement, que dans le jeu et dans l'équilibre du quatuor.

Le pianiste James Gelfand et le batteur Paul Brochu en font partie depuis presque une décennie et le contrebassiste Frédéric Alarie s'est joint à ses compères vers 2006. Zanella les raconte: «James est celui qui établit un beau tapis harmonique. Parfois, il va me doubler pour ajouter une

tension intéressante à la mélodie. Paul, c'est la subtilité. Il peut jouer tout doux avec ses doigts, mais quand on a besoin de force, il nous en donne. Quant à Fred, il va chercher le groove et s'entend bien avec le batteur.»

Infinito démarre tout en élégance avec *Where To* avant de pénétrer graduellement des atmosphères plus emportées jusqu'à *Beam Me Up Scotty*, presque funky aux harmonies quelque peu dissonantes. Puis *Mima's Dream* fait découvrir une romance plus intime avant que la cadence ne s'accélère dans *Isla Marietas*, la pièce la plus brésilienne du disque. Puis, le groupe plongera dans un swing assez cool, fera souffler des notes plus légères et se fera plus impressionniste. Certaines pièces sont plus ambiantes et *Infinito* permet d'explorer de plus grands intervalles. Enfin, le disque se termine sur une note familiale avec *Sashana Souza Zanella* et *Daniel Zanella*, respectivement la fille et le frère de Jean-Pierre. Pour appuyer les cycles du temps.

Collaborateur du Devoir

■ À L'Astral, ce soir à 20h. Renseignements: 514 790-1245

ledevoir.com/culture/musique

Le Festival de Bayreuth renonce à inviter un orchestre israélien

Jérusalem — Le Festival wagnérien de Bayreuth a renoncé à inviter l'Orchestre de chambre d'Israël, qui devait s'y produire l'été prochain, de crainte de réactions très négatives en Israël à cause des opinions antisémites de Richard Wagner, a rapporté hier le quotidien *Haaretz*.

La décision a été prise mardi soir par la direction du Festival de Bayreuth, en Allemagne, à la suite de fuites dans la presse internationale concernant l'invitation faite à l'orchestre israélien.

«La visite de l'orchestre a été annulée en raison des risques de réactions très négatives en Israël», écrit le quotidien

«La visite de l'orchestre a été annulée en raison des risques de réactions très négatives en Israël»

Le bureau de l'Orchestre de chambre d'Israël à Tel-Aviv n'a pas répondu aux appels de l'AFP. La présidente du directeur de cet ensemble, Erella Talmi, avait confirmé mardi avoir accepté une invitation de Katharina Wagner, l'arrière-petite-fille du musicien, à venir jouer au Festival de Bayreuth la saison prochaine. Mais cette initiative a suscité des protestations scandalisées de rescapés de camps de la mort nazis.

«Je ne sais pas qui a eu cette idée, mais je suis certain, en revanche, qu'il faut absolument empêcher ce concert d'avoir lieu», a écrit hier un ancien détenu des camps dans le quotidien populaire *Yediot Aharonot*.

Wagner (1813-1883), adulé par Adolf Hitler, a longtemps été de facto boycotté en Israël, tant dans les salles de concert que sur les ondes nationales, car de nombreux survivants de la Shoah associent sa musique à l'ère du nazisme.

En 1991, le maestro israélien Daniel Barenboïm avait fait scandale à Tel-Aviv en faisant jouer sous sa baguette un extrait de *Tristan et Iseult* par l'Opéra de Berlin.

Agence France-Presse

EN BREF

Concert-bénéfice de Lucille Chung

La pianiste d'origine montréalaise Lucille Chung donnera, mardi 12 octobre à 19h, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, un concert-bénéfice au profit de la Commanderie de Montréal de l'Ordre de Saint-Lazare, dont la mission caritative consiste à fournir des équipements médicaux à des départements de soins palliatifs. Lucille Chung jouera à cette occasion la spectaculaire transcription pour piano seul du 2^e *Concerto* de Saint-Saëns qu'elle a enregistrée l'année dernière. Mozart, Chopin, champagne, vins et fromages sont aussi au programme. L'ar-

gent recueilli sera remis à des centres de soins palliatifs de la région de Montréal. Renseignements et billets: 514 847-0493. — *Le Devoir*

Le concert du Trio Hochelaga annulé

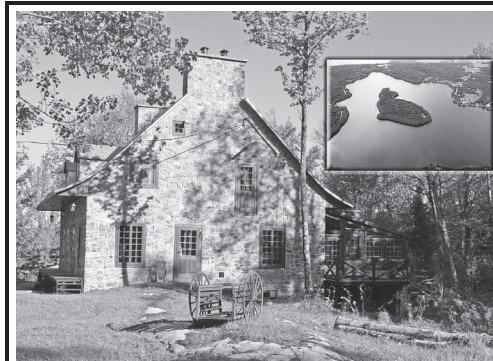
Paul Marleyn, violoncelliste de l'ensemble, étant retenu à l'étranger, le Trio Hochelaga est contraint d'annuler le concert prévu demain à 20h au Conservatoire de musique de Montréal. Les détenteurs de billets peuvent demander un remboursement ou un échange pour un autre concert de la programmation du Conservatoire: 514 873-4031, poste 313. — *Le Devoir*

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE



À VENDRE AUX ENCHÈRES
Le 20 octobre 2010
RÉALISEZ VOTRE RÊVE!
Vivez sur votre propre île à l'abri des regards indiscrets

Magnifique maison d'inspiration Française du 19^e siècle mais construite en 2000 érigée sur une île de 54 acres au Lac des Ecorces dans les Laurentides. Visites assistées les 9, 16, 17 octobre de 13h à 15h. En plus seront vendus ce soir là : 1 immeuble de 6 logements, 6 condos neufs, 2 immeubles commerciaux

PLUS DE DÉTAILS ET DE PHOTOS AU WWW.CONTACTSI.CA 450 923-9300

132 CHALETS

CHALET À VENDRE
107 pi de façade sur le Lac Mégantic. Vue magnifique. 4 saisons. rénové en 2002. 2 planchers, 2 c.a.c., 2 s.d.bains, chauffage électrique, belle plage de sable naturelle, cabanon. tél en journée: 1-819-583-5946

135 TERRAINS

BORD DU ST-LAURENT À SOREL-TRACY.
Terrain de 25 000 p.c. Près de tous les services et de la marina. Très beau secteur. Arbres matures. Prix sur demande.
514-442-7881.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC 12131 Letellier, 3^e ét. haut de triplex, rénové, a.c. entrée, non-fumeur, libre Octobre.
514-745-2371

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ANJOU - GRAND 5 1/2
Haut duplex, secteur très paisible. Cuisine complètement rénovée. Pl. bois franc. Grand balcon. Libre. 850\$ 514 353-0777

CDN. AVENUE RIDGEWOOD

Grands 1 1/2 et 3 1/2. Chauffé/eau chaude inclus. Contactez Kim. **514 710-7157**

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU-BOUL. ST-JOSEPH

grand 7^e chauffé. 2e étage entièrement repeint, avec parquet. 1.350\$/mois. **514-522-0874**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

SUD-OUEST - 6 1/2
R. de C., tranquille, spacieux, rénové, cachet, bois franc, frais peint et vernis, 3 c.c., fermées, balcon. Prés. métros, parcs, canal Lachine et services. Non-fumeur, pas d'animaux. Libre. \$960 514-276-8438

Ville de Québec

Confortable 3^e, 3^e étage en face de la Réserve Navale, tout inclus, meublé, tv, câble, tél, internet, chauffé/eau, lav-vaiss, lav-séch, pièce de gym, stationnement et casier. **1,245 \$/mois. Bernard Simon (418) 657-0769**

WESTMOUNT, AVE MELVILLE

Grands 4 1/2 et 5 1/2. Chauffé/eau chaude inclus. Contactez Kim. **514 710-7157**

MEUBLÉS

20 KM DE MTL. Rive-nord
Loft 1085 pc, ds parc centenaire. Cachet européen. 900\$/m 450 588-2636

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MAGNIFIQUE 4 1/2 (GARÇONNIÈRE) DANS MAISON BI-GÉNÉRATION À McMASTERVILLE. UNE VISITE S'IMPOSE !

- Fraîchement repeint en couleur tendance.
- Plancher refait en bois franc couleur brun foncé.
- Plancher de céramique dans cuisine et salle de bain.
- Entrées laveuse-sécheuse dans salle de bain.
- Entrée lave-vaisselle dans la cuisine.
- Bain double dans la salle de bain.
- Très grande luminosité.
- Espace dans le cabanon.
- 2 places de stationnements avec déneigement inclus.
- Petit espace de terrain pour le locataire.
- Non-fumeur et pas d'animaux.
- Non chauffé, non éclairé, non meublé.

DISPONIBLE LE 1^{ER} AOÛT POUR 800 \$ / MOIS. FAITES VITE !!!
Contacter le **514 770-1727** ou par courriel : **so22@live.ca**

164 CONDOMINIUMS À LOUER

FLORIDE: BAL HARBOUR
1800 pi². 2 grandes ch. à couch. 2 salles de bains, chaque pièce avec vue sur l'eau (canal), moins de 100 pi de la plage. Libre du 1^{er} nov. au 30 avril 2011. **3,500 \$/mois.** pour infos **450-442-9358.** loulise-77@bell.net

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 étages 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois **176-1803**

176 CHALETS À LOUER

BORD de MER-L'ISLET sur MER
Condos à louer (ou à vendre) 418 607-0541 514 522-6229 www.foieblanchesurmer.com

185 CHAMBRES

PIED-À-TERRER - AHUNTSIC
Ch. meublée avec s. de b. privée. Lundi au ven. Vue sur rivière. Internet, toutes commodités. 450\$/m 514 384-2109

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

192 ON DEMANDE À LOUER
SOUS-LOCATION À MONTRÉAL
2-3 mois à partir de mi-décembre. 3 1/2 ou 4 1/2, meublé. **418-884-2047**

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS à vendre
www.oeuvresd'art.ca

TOILES ET SCULPTURES

T. Hopkins, H. Van de Walle, L. Rioux, M. Gauthier, L. Nicol. **514-821-0427**

307 LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal**

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation. 514 775-8036

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. **514 573-7039 Julien**

542 MASSOTHÉRAPIE
MASSAGE RELAXANT
par mains expertes chinoises. 514 759-3892

575 DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. **www.breton-savard.com 514 254-1447**

TRANSPORT CONSTANTINEAU
Déménagement & entreposage Travail soigné et courtis. constantineau.ca **514-678-1426**

164 CONDOMINIUMS À LOUER

Association québécoise des troubles d'apprentissage
«J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment!»
www.aqeta.qc.ca

I · O · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

AVIS DE DÉCÈS



Andrée Laniel (née Baillargeon) 1932-2010

À Montréal, le 4 octobre 2010, est décédée Andrée Baillargeon Laniel, épouse de feu Marcel A. Laniel. Elle laisse dans le deuil sa fille Véronique, son fils Martin (Angela), ses petits-enfants Maxime, Christophe, Alexandre, Eric-Antoine et Jean-Michel, ses soeurs Louise (Roland) et Pauline (Paul), son frère Pierre (Micheline), ses belles-soeurs Madeleine et Joan, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, le vendredi 8 octobre de 18h à 21h, ainsi que le samedi 9 octobre dès 9h au complexe funéraire :

Alfred Dallaire
MEMORIA
1111, ave Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277.7778

Service de voirurier
Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Viateur d'Outremont (Laurier angle Bloomfield), le samedi 9 octobre à 11h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

Grâce à vos dons, l'Armée du Salut est le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux au Canada.

Armée du Salut
1655 rue Richardson
Montréal QC H3K 3J7

Pour donner des meubles et des vêtements 514-935-7425

CULTURE

THÉÂTRE

Guerre et paix

APRÈS LA FIN

De Dennis Kelly. Mise en scène: Maxime Denommée. Avec Sophie Cadieux et Maxime Denommée. Production du Théâtre de la Manufacture. À Espace Go jusqu'au 16 octobre (complet), puis en tournée jusqu'au 10 décembre.

LUC BOULANGER

Acclamée par la critique en octobre 2008 lors de sa création en français à La Licorne, la pièce *Après la fin* est reprise pour quelques jours dans la salle intime d'Espace Go, à Montréal, avant de poursuivre cet automne une tournée d'une quinzaine de villes. La pièce est produite avec un changement dans la distribution. Aux côtés de Sophie Cadieux, qui incarne une jeune idéaliste de gauche, ce n'est plus Maxim Gaudette (trop occupé cette saison) qui défend le rôle du trouble et contrôlant Mark, mais Maxime Denommée. Ce dernier signe aussi la mise en scène; sa deuxième pour la compagnie dirigée par Jean-Denis Leduc.

Ce texte du Britannique Dennis Kelly, traduit en québécois très direct et saccadé par Fanny Britt, raconte la violente confrontation entre deux collègues de travail, réfugiés dans un abri antinucléaire à la suite d'un attentat. L'action débute dans ce bunker construit par Mark. Le spectateur en saura peu sur le fil des événements. Il sait seulement qu'une explosion nucléaire aurait détruit le pub où ils se trouvaient en train de boire, et que Louise, très ivre, était inconsciente lorsque Mark l'a transportée au bunker.

Les deux survivants aux caractères diamétralement opposés se raisonnent à vivre dans l'isolement total. Avec tout ce que cela comporte: nourriture rationnée, lieu mal chauffé, et nerfs à fleur de peau. Qui plus est, Mark est secrètement amoureux de Louise, même si celle-ci ne ressent strictement rien pour lui. Leur rapport d'abord tendu deviendra de plus en plus cruel. Tour à tour, l'homme et la femme seront victime et bourreau l'un de l'autre. Jusqu'au dénouement final, inusité, qui nous fait réaliser qu'avec ce drame, comme dans une guerre nucléaire, il n'y a pas de vainqueur... seulement des survivants.

La mise en scène de Maxime Denommée est réglée au quart de tour et fait bien progresser le récit. Bien qu'efficace, la pièce n'a toutefois rien du suspense annoncé. Louise, la fille de gauche qui a «une conscience sociale très développée» ressemble plus à une guideuse de l'Est qu'à une militante de Québec solidaire ou de Greenpeace. Et Sophie Cadieux semblait chercher le ton juste le soir de la première... Quant à Maxime Denommée, l'acteur est plus convaincant en homme blessé qu'en tortionnaire.

Si le texte avance par ellipses (l'auteur ne voulant visiblement pas trop appuyer sur la psychologie des personnages), nous appréhendons le gâchis final. Son huis clos, bien qu'inférieur, n'a pas la portée d'un film comme *Portier de nuit*, par exemple, qui abordait ce même thème de torture morale et psychologique entre un homme et une femme.

Collaborateur du Devoir

■ theatrelicorn.com

L'enfance en otage

Le long métrage *Ça tourne dans ma tête* lève le voile sur les lacunes en santé mentale

Dans le réseau de la santé, souffrance et déni sont le lot quotidien de ceux qui souffrent de maladie mentale. Jusqu'à parfois prendre l'enfance en otage, raconte le très beau film *Ça tourne dans ma tête*, qui tombe à point nommé en cette semaine de sensibilisation aux maladies mentales.

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

«Ma vie est imprévisible. C'est comme une machine à sous», lance Erynn. À 13 ans, la valse des hormones est récemment venue s'ajouter à la bipolarité, un cocktail pour le moins explosif, remarque-t-elle avec philosophie. «La vie avec Erynn est faite de grands bonheurs, mais aussi de douleurs déchirantes», confirme son père à la caméra attentive de Louiselle Noël.

Mains moites, souffle court, cœur qui bat la chamade. Son film montre la terreur pure de l'enfant aux prises avec des pensées qui s'emballent jusqu'à la déraison. Il dit tout haut la souffrance, mais surtout le tabou qui stigmatise encore la maladie mentale. Dans le réseau de la santé, dans le regard des autres, mais aussi en soi, raconte Mme Noël.

«Je suis moi-même bipolaire, cycle rapide.» Une réalité qu'il lui aura fallu des décennies à admettre. «Je vivais ma maladie en cachette.» À 40 ans, le diagnostic tombe. «La peur cesse, la lumière jaillit.» Finis les soudains accès de colère, les échecs et les tempêtes qui n'épargnent personne sinon ses trois filles, qu'elle a toujours protégées.

Il y avait longtemps que ce film l'habitait. «Il y a eu beaucoup de réticences au départ.» Ça ne l'a pas empêchée de maintenir le cap. Pour elle, mais surtout pour tous ces enfants dont la parole est niée. «On ne veut pas voir leur souffrance, on préfère les mettre à l'écart», se désole la réalisatrice à la veille d'une



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Une projection-rencontre de *Ça tourne dans ma tête*, en présence de la réalisatrice Louiselle Noël, a lieu ce soir au Cinéma Parallèle.

projection-rencontre qui aura lieu ce soir au Cinéma Parallèle.

On ne le dénoncera jamais assez. L'aide survient tard, généralement après une longue série de crises. «C'est dur d'avoir à emmener son enfant à l'hôpital», confie la maman de Brandon, 12 ans. À trois ans, il faisait déjà de terribles accès de rage. Jusqu'à ce qu'il lance à son père: «J'ai ma vie! Vas-y, plante-moi un couteau dans le cœur!» dans un accès de désespoir. Il avait dix ans.

L'histoire de Brandon illustre la difficulté d'obtenir des soins de qualité au Canada, croit Louiselle Noël. «Le diagnostic de maladie mentale est plus difficile chez l'enfant, les symptômes sont plus nombreux, plus changeants. Il faut en arriver à un point extrême pour que le système réagisse enfin.»

D'autant qu'en matière de prévention, c'est quasi le néant dans les cabinets. «Les médecins et pédiatres s'occupent du corps, mais pas de l'esprit.» Les parents eux-mêmes sont réticents. «Je ne voulais pas que mon enfant prenne des médica-

ments. J'ai longtemps cherché d'autres alternatives jusqu'à ce que je comprenne que cela lui nuisait», raconte la mère de Blanche Véronique.

La jeune femme de 25 ans a vécu de nombreuses années sous la chape de son trouble schizoaffectif. Quand la tension devenait trop forte, elle dessinait ou se mutilait. «Juste un peu, pour relâcher les émotions.» La médication l'a libérée. Elle a aussi changé la vie de David, 12 ans, bipolaire. «David est facile à aimer, mais extrêmement difficile à éduquer, confie sa mère. Il peut faire des crises terribles. Il crache, hurle, mord jusqu'au sang. [...] La médication l'aide à se calmer.»

Pour les quatre enfants, le film a été un vrai exutoire, raconte la réalisatrice. «Je crois qu'ils ont pris conscience de ce que la vie peut leur offrir.» Il constitue aussi une fenêtre ouverte sur la détresse de ces familles qu'on néglige. Un exercice de lucidité à voir dès le 12 octobre dans les cyberboutiques de l'ONF.

Le Devoir

EN BREF

Marie Lavigne demeure à la PdA

Marie Lavigne, présidente-directrice générale de la Place des Arts (PdA) depuis 2001, occupera un nouveau mandat à ce poste. «Les années à venir seront particulièrement stimulantes pour le développement de la Place des Arts», a affirmé Mme Lavigne par voie de communiqué, mentionnant parmi les prochains enjeux majeurs l'achèvement des travaux de la Place des Arts, l'inauguration du Grand Foyer culturel et l'accroissement du rôle de la PdA comme programmeur-producteur. — *Le Devoir*

Tango à Québec

C'est aujourd'hui que débute la deuxième édition du petit Festival de tango de Québec. Plus

sieurs danseurs renommés de Buenos Aires, tels Hector Falcon, Graciela Calo, Omar et Vidala Barboza, démontreront leur savoir-faire. Quatre soirées de danse, des cours, démonstrations et cours de maîtres complètent la programmation. Renseignements sur festivaltango-quebec.com. — *Le Devoir*

30 ans de regards sur l'actualité

À compter du 9 et jusqu'au 17 octobre, le Complexe Desjardins accueillera l'exposition *30 ans de regards sur l'actualité*, qui réunit 68 photos grand format du photographe Jacques Nadeau, photoreporter au *Devoir*. Les photographies seront suspendues au-dessus de la grande place du Complexe Desjardins. Jacques Nadeau sera sur place le 11 octobre à

compter de 14h pour échanger avec le public. — *Le Devoir*

Le Show du Refuge fête ses 20 ans

De nombreux artistes célèbreront le 17 novembre les 20 ans du Show du Refuge, animé par Dan Bigras. Éric Lapointe, Gregory Charles et le Collège vocal de Laval, Lulu Hughes, Marie-Élaine Thibert, Marie-Mai, Marc Hervieux, Michel Louvain, Marjo et le Moineaphonik Big Band, dirigé par David Gagnon, seront de la partie au théâtre Saint-Denis, à Montréal. Depuis 1991, le Show du Refuge a permis d'amasser 2 975 241 \$, grâce aux 106 artistes qui ont participé bénévolement au spectacle. Le 20^e Show du Refuge sera diffusé sur les ondes de Radio-Canada au mois de décembre. — *La Presse canadienne*

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		Virginie	Infoman	Enquête / Garderies de fortune / Stade finale / Wagon 53		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Des kivas et des hommes / Emillie Bibeau / Pascale Coutou.		
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Fidèles au poste!		Rousseau Partie 1 de 2		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 RENCONTRE AVEC JOE BLACK (1998)	
TQ	Kaboum!	Tactik	Génial! / Jean-Thomas Jobin / Stéphane Falu.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Voir / Kent Nagano / Jean Reno.		Les Appendices	La période de questions
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Rire et délire	Rire et délire	Fringe / La formule		NCIS: Los Angeles / Pour quelques dollars de plus		Un gars le soir	Dumont	Atomes crochus		Call TV
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50Champion	Journal FR	Horizons		Envoyé spécial / Les pièges du		made in France' 21h40 Planète		Science/ fiction	Hors série	TV5 le journal	23h35 La grande librairie	
D	Chick'n Swell Partie 1 de 2	Autopsie	Dossiers justice		Face au danger / Avalanche		Room Raiders / Jackass		Homicides		Superscience	Docu-D	
VIE	Idées-gardeur / Décore ta vie	Maisons vertes	Maître chez soi		Mentaliste		Génération 90 / 1994		Décore ta vie	Laisse faire	Idées-gardeur /	DEUX FEMMES POUR UN B...	
MP	17h30 Palmarrés	Benezra reçoit	Grenade?		Dans le trouble / Ma famille		Maj. mariés / Degrassi		Top Modèle		École de charme	DécompteM+	
MX	Génération 2000 / 2000	Buzz Mag	Grenade?		Dans le trouble / Ma famille		Maj. mariés / Degrassi		Les années / Patsy Gallant		Benezra reçoit		
VRAK.TV	Je t'ai eu!	Buzz Mag	Grenade?		Dans le trouble / Ma famille		Maj. mariés / Degrassi		Derek	Fan Club	Changement	Presserebelle	Hors d'ondes
TIF	Les Simpson	Les zybrides	L'Intrépide	Johnny Test	Défis extrêmes / Stoked		Les Simpson	TêtesClaques	South Park	La Clique	Les Simpson	Cosmos	Star Wars
RDS	Sports 30	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	c. Maple Leafs de Toronto (D)			21h45 L'antichambre (D)		22h45 Sport30	23h15 Canadien express		0h15 Lutte	
HISTORIA	Pilotes des glaces / Le départ	Passion maisons / Terrebonne	Tout sur moi	Rumeurs	J'ai la mémoire qui tourne		NCIS enquêtes / La chimère		DRESDE 1945, CHRONIQUE D'UN AMOUR (2006) Partie 1 de 2		POUR SAUVER L'HONNEUR (2004) avec Lynn Chen, Joan Chen.		Rumeurs
ARTV	Cormoran / Tancrède Letendre	Tout sur moi	Rumeurs		Trudeau, Pierre Elliott		Elles / Ligne de conduite		POUR SAUVER L'HONNEUR (2004) avec Lynn Chen, Joan Chen.		Sydney Fox, l'aventurière		Rêve Diana
SERIES+	C.S.I.: Les experts	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Le retour de K2000		Monde images 20h50 Bâtiment		Soleil tout inclus / Cayo Largo Méteo+		Victimes du passé	FBI: fic et escroc	Sydney Fox, l'aventurière		Rêve Diana
ZÉLE	La porte des étoiles	Ca s'branche	Comment. fait		Monde images 20h50 Bâtiment		Soleil tout inclus / Cayo Largo Méteo+		Le sanctuaire / Veritas		Péril en haute mer		Comment. fait
C. SAVOIR	Midis littéraires	2 filles et 1 VR	Relief		Monde images 20h50 Bâtiment		Soleil tout inclus / Cayo Largo Méteo+		Au coeur du cinéma québécois		Information internationale		Ces pays où
EVASION	Poisson dans l'eau / Indonésie	Le Dino train	Relief		Monde images 20h50 Bâtiment		Soleil tout inclus / Cayo Largo Méteo+		Koh-Lanta: Caramoan / Bienvenue chez les Tayak		North Shore / Podium		Soleil tout
TFO	64, rue du Zoo	Le Dino train	Relief		Monde images 20h50 Bâtiment		Soleil tout inclus / Cayo Largo Méteo+		LES AMANTS RÉGULIERS (2004) avec Clotilde Hesme, Eric Rulliat, Louis Garrel.		21h45 LA CITE DE LA JOIE (1992) avec Om Puri, Patrick Swayze.		23h55 Arrêt
Cinépop	Cinéma	LES MAITRESSES DE DRACULA (1960)			FUREUR APACHE (1972) Burt Lancaster.		21h45 LA CITE DE LA JOIE (1992) avec Om Puri, Patrick Swayze.		L'AMIRAL (2008) Konstantin Khabenskiy.		23h10 SOEUR SOURIRE (2009)		Cinéma
Secran	16h50 LA NOSTALGIE DE L'...	19h10 Les piliers de la terre							Europe: Corps à vendre		Shanghai Dreams		Blague à part
Planète	Au-delà des cimes	Ranger							Shanghai Dreams		Autopsie		Mémoire P
VOX	Scème muni	Mise à jour							Le Lab		Mise à jour		
CBC	17h00 News	HNIC: Face Off							Le National		Flames de Calgary		
CTV (Mont.)	News	Ent. Tonight							The Mentalist		News		0h05 Daily Sh.
GBL	News	End Leash							The Apprentice		News		Ent. Tonight
TVQ	DinoDan	Wonders							How the Earth Changed History		The Agenda with Steve Paikin		Love of Money
ABC	Smarter Than	World News							Private Practice / Playing God		TMZ		0h05 Kimmel
CBS	News	Evening News							The Mentalist		News		
NBC	News	NBC News							The Apprentice		News		
FOX	The Simpsons	Met-Mother							Fox 44 News		Met-Mother		Enthusiasm
PBS (33)	News	Journal							Doc Martin		Business		Charlie Rose
PBS (57)	News	Business							Perform White House		News		Charlie Rose
CTV (Com.)	News	Business							The Mentalist		News		0h05 Daily Sh.
A&E	The First 48	Criminal Minds / Lo-Fi							The First 48		SeagalLawman		The First 48
BRAVO	Cash Cab	How It's Made							Star Portraits		Criminal Minds / Lo-Fi		Law & Order
DISCOVERY	Chasing Mummies / Robbed	Law & Order: UK							MythBusters		Urban Legends		Urban Legends
HISTORY	Chasing Mummies / Robbed	Law & Order: UK							Trashopolis / London		Urban Legends		Digging/Truth
SHOWCASE	Law & Order: UK	That's Hockey							SEMI-PRO (2008) avec Woody Harrelson, Will Ferrell.		Off the Record		Billiards
TSN	SportsCentre	Off the Record							Poker		Off the Record		Billiards

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

REGARDS SUR L'ACTUALITÉ



Desjardins
PRÉSENTE

EXPOSITION
30 ANS DE PHOTOS
D'ACTUALITÉS
JACQUES
NADEAU

COMPLEXE
DESJARDINS
du 9 au 17
OCTOBRE
2010

CULTURE

Le Devoir: 100 ans... de chansons

Des artistes de toutes générations lèvent leur chapeau à la chanson québécoise

ISABELLE PARÉ

Le Devoir bouclera en grand les festivités de son centenaire le 25 novembre prochain, avec la tenue d'un spectacle-

événement unique qui réunira sur scène des artistes de toutes générations pour célébrer 100 ans de chansons.

Ce grand événement festif, qui mettra à contribution tant

des pionniers de la chanson que de jeunes artistes émergents, parcourra le siècle en musique, revisitant les refrains incontournables qui ont accompagné les 100 dernières années au Québec. Une vingtaine d'artistes, dont Robert Charlebois, Louise Forestier, Richard Desjardins, Richard Séguin, Renée Claude, Michel Rivard, Claude Gauthier, les Cowboys fringants, les Charbonniers de l'enfer et plusieurs autres vétérans et jeunes artistes fouleront en chœur la scène du Métropolis.

«On va parcourir le siècle dans tous les genres musicaux, en allant du country au pop, en passant par le yéyé et le rock. L'idée, c'est d'éviter le mot "nostalgie" et de conjuguer au présent ces chansons immortelles qui ont marqué le dernier siècle», explique Sylvain Cormier, qui a conçu ce spectacle en tandem avec nulle autre que Mouffe, parolière émérite et directrice artistique célébrée.

Le tout n'aura rien d'un strict pèlerinage musicohistorique. Piloté à l'animation par l'énergique Monique Giroux, animatrice à la chaîne musicale de Radio-Canada, ce voyage en chansons empruntera tous les sentiers, des grands classiques entrés au panthéon de la chanson, aux échappées folles et insolites issues d'un répertoire immense. L'événement sera l'occasion de jeter des ponts inattendus entre les genres et de dévoiler sous un jour nouveau plusieurs pièces du répertoire.

De l'incontournable Lindberg du duo Charlebois-Forestier à

l'engagé *Nous sommes Québécois* des Sinners, à la *Complainte pour Sainte-Catherine* des sœurs McGarrigle, revue par le tandem Renée Martel et Catherine Durand, l'événement célébrera la fusion des styles et des âges.

Le thème des 100 ans traversera aussi la soirée puisque, entre les pièces phares, les concepteurs se sont amusés à immerger des chansons comme *Les Enfants d'un siècle fou*, tout autant que *C-100*, célèbre ritournelle de La Bolduc, ou *Julie des Colocs*.

La fête se prolongera en après-spectacle au-dessus du Métropolis, où les critiques musicaux Sylvain Cormier, Philippe Papineau et Guillaume Bourgault-Côté joueront les DJ au Savoy jusqu'à tard dans la nuit.

«L'idée, c'est de faire un cadeau à ce milieu de la chanson qui nous accompagne depuis le tout début, et de finir l'année avec un feu d'artifice», souligne Sylvain Cormier.

Chapeau à la chanson, aux 100 ans du Devoir ainsi qu'à ses artisans, cette soirée en musique sera présentée au Métropolis le 25 novembre à 19h. Les billets, au prix de 15,20 \$, seront mis en vente dès le samedi 9 octobre sur le réseau Admission.

Le Devoir

LES PRIX SOBEY AU MACM



MACM

LE MUSÉE D'ART contemporain exposera à compter du 8 octobre les œuvres des finalistes et demi-finalistes des cinq grandes régions du Canada au prix Sobey 2010, le plus prestigieux prix en art visuel octroyé au pays à de jeunes artistes. Ce survol de la relève canadienne en art contemporain sera accompagné jusqu'au 8 janvier par la première exposition consacrée à l'univers naïf et singulier de l'artiste Jim Pylypchuk dans un musée canadien. Notre photo: l'œuvre de Pylypchuk s'intitule *The War* (2009, matériaux divers et dimensions variables; avec l'aimable permission de l'artiste et de la galerie Friedrich Petzel, New York.)

LE DEVOIR
100 ANS
de
chansons

Avec

- Robert Charlebois
- Richard Desjardins
- Louise Forestier
- Gilles Valiquette
- Richard Séguin
- Loco Locass
- Claude Gauthier
- Claire Pelletier
- Mes Aïeux
- Renée Martel
- Les Cowboys Fringants
- Michel Rivard
- Pierre Flynn
- Les Charbonniers de l'enfer
- Francine Raymond
- Bernard Adamus
- Renée Claude
- Catherine Durand
- François Guy

Animatrice: Monique Giroux
Direction artistique: Mouffe et Sylvain Cormier

25 novembre 2010 à 19h
Entrée: 15,20 \$
Billets en vente au Métropolis et au réseau admission.com

DESIGN: TIFFET, LE DEVOIR

MUSIQUE

À la grâce des Primois!

Saint-Prime offre la deuxième édition de son Coup de grâce

PHILIPPE PAPINEAU

Le cœur de Saint-Prime, sur le bord du lac Saint-Jean, battra pour une deuxième année au rythme de la musique alternative, alors que le Coup de grâce musical envahira la petite ville d'environ 2000 âmes. Et l'événement a pris de l'ampleur.

«On est un peu plus téméraire dans la programmation», raconte l'organisateur du festival, Pierre Thibault, qui dirige aussi l'étiquette C4 et qui a cofondé le Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue [FME]. «L'an passé, on a invité nos amis, des valeurs sûres comme Karkwa, Vincent Vallières, Les Dales Hawerchuk. Là, j'ai été un peu plus audacieux, avec entre autres The Sadies, qui jouera deux soirs.» Les vétérans torontois seront par ailleurs à Montréal ce soir au Divan orange.

Le Coup de grâce, qui se déroule du 8 au 10 octobre, met également à l'affiche Marc Déry, Urbain Desbois, Lake of Stew, AfroDizz, We Are Wolves, Radio Radio, le projet électro Le Golden, Fred Fortin et le groupe de son père Noël, Rock Over XII.

Pour Pierre Thibault, qui considère Saint-Prime comme sa ville d'adoption, la région du Lac-Saint-Jean avait besoin d'un tel événement musical. «Partout au Québec, les radios commerciales nuisent complètement au développement des projets de musique dite émergente ou alternative. Le Coup de grâce a donc un peu le même esprit



GRACIEUSEMENT THE SADIES

Les vétérans de The Sadies joueront deux soirs à Saint-Prime.

que le FME, c'est un peu un pied de nez!»

Le festival s'articule autour de trois salles, dont une toute nouvelle créée dans une grange ancestrale. «Quand on a ouvert les portes, il y avait des pneus, des châssis jusqu'au plafond», raconte Thibault. C'a pris beaucoup de bénévoles pour nettoyer, sabler les planchers. Fred Fortin, Olivier Langevin et moi, on est nous-mêmes monté une fin de semaine, avec des

pick-up, et on a gratté du foin!»

Si le premier public du festival est d'abord celui de Saint-Félicien et de Roberval, Pierre Thibault n'exclut pas de cibler les mélomanes de Québec, et pourquoi pas de Montréal. Et comme le coût des billets ne dépasse pas les 20 \$, l'objectif n'est pas utopique.

Le Devoir

www.coupdegrace.mu

USINE C

DU 1 AU 16 OCTOBRE 2010

LE FUSIL DE CHASSE

de Yasushi Inoué
mise en scène de François Girard

avec Marie Brassard + Rodrigue Proteau

ADAPTATION THÉÂTRALE Serge Lamothe SCÉNOGRAPHIE François Séguin CONCEPTION DES COSTUMES Renée April CONCEPTION DE L'ÉCLAIRAGE David Finn CONCEPTION SONORE Alexander MacSween UNE PRÉSENTATION DE L'USINE C EN COPRODUCTION AVEC Parco Theater de Tokyo + Théâtre français du CNA à Ottawa

AMOUR, TRAHISON ET AUTRES SECRETS...

EN PREMIÈRE MONDIALE

WWW.USINE-C.COM
514 521-4493

USINE C_ 1345 AVENUE LALONDE (MÉTRO BEAUDRY) | ADMISSION 514 790-1245 | ADMISSION.COM

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ QUEBECOR

Hydro Québec

VIDÉOTRON

Partenaires officiels: Québec 103, Société de la langue française, Société québécoise de la langue française, Société québécoise de la culture, Société québécoise de la musique, Société québécoise de la danse, Société québécoise de la littérature, Société québécoise de la presse écrite, Société québécoise de la radio et de la télévision, Société québécoise de la culture numérique, Société québécoise de la culture visuelle, Société québécoise de la culture sonore, Société québécoise de la culture cinématographique, Société québécoise de la culture théâtrale, Société québécoise de la culture musicale, Société québécoise de la culture littéraire, Société québécoise de la culture journalistique, Société québécoise de la culture scientifique, Société québécoise de la culture sportive, Société québécoise de la culture artistique, Société québécoise de la culture populaire, Société québécoise de la culture traditionnelle, Société québécoise de la culture contemporaine, Société québécoise de la culture numérique, Société québécoise de la culture visuelle, Société québécoise de la culture sonore, Société québécoise de la culture cinématographique, Société québécoise de la culture théâtrale, Société québécoise de la culture musicale, Société québécoise de la culture littéraire, Société québécoise de la culture journalistique, Société québécoise de la culture scientifique, Société québécoise de la culture sportive, Société québécoise de la culture artistique, Société québécoise de la culture populaire, Société québécoise de la culture traditionnelle, Société québécoise de la culture contemporaine.

50 ANS
5 COUVERTURES
1 NUMÉRO HISTORIQUE
EN VENTE MAINTENANT

ROGERS

Châtelaine

Châtelaine

Châtelaine

Châtelaine

Châtelaine

Présenté par L'ORÉAL PARIS